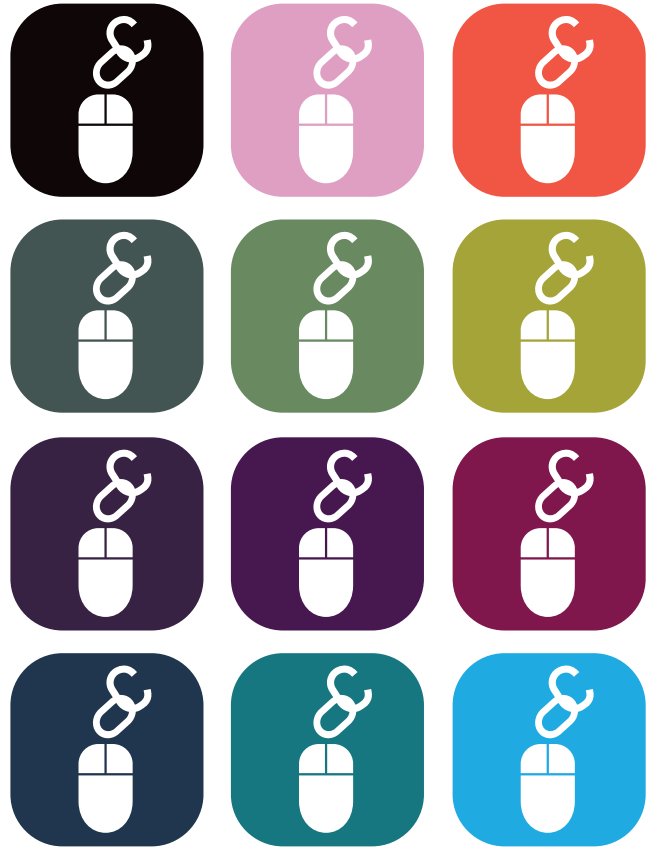
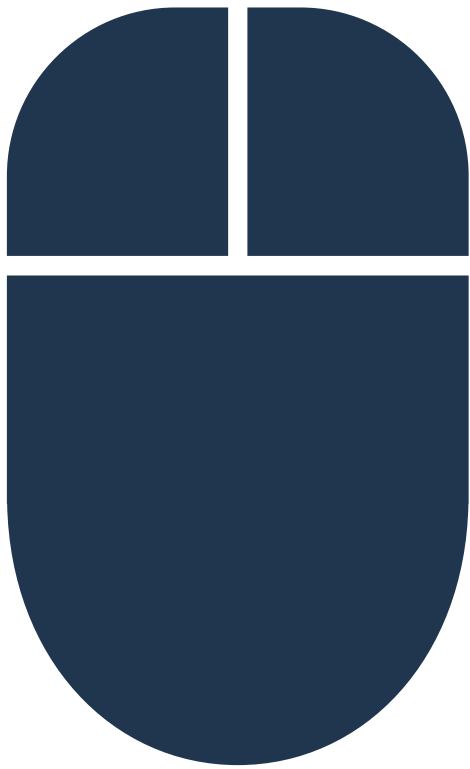




REPORTERS SANS FRONTIERES



JOURNEE MONDIALE CONTRE LA CYBER-CENSURE **12 MARS 2010**

[Ennemis d'Internet]
[Pays sous surveillance]

12 mars 2010
Bureau Nouveaux médias
Reporters sans frontières
47, rue Vivienne - 75002 Paris
Tél : (33) 1 44 83 84 84
Fax : (33) 1 45 23 11 51
E-mail : internet@rsf.org
Web : www.rsf.org

**REPORTERS
SANS FRONTIERES**
POUR LA LIBERTE DE LA PRESSE

WEB 2.0 VERSUS CONTROL 2.0

La bataille pour une information libre se joue de plus en plus sur le Net. La tendance générale qui se dessine est celle d'un renforcement du contrôle par un nombre grandissant de pays, mais aussi d'un accroissement des capacités de mobilisation de net-citoyens toujours plus inventifs et solidaires.

INTERNET, ESPACE D'ÉCHANGES ET DE MOBILISATION

Dans les pays autoritaires, où les médias traditionnels sont sous la coupe du régime, Internet offre un espace unique de discussion et d'échanges d'informations, mais aussi de moteur de la contestation et de la mobilisation. Internet représente le creuset dans lequel des sociétés civiles étouffées naissent et se développent.

Les nouveaux médias, et en particulier les réseaux sociaux, ont mis à disposition des populations des outils de collaboration qui permettent de remettre en cause l'ordre social. La jeunesse les a pris d'assaut. Facebook est devenu le lieu de ralliement des militants empêchés de descendre dans la rue. Une simple vidéo sur YouTube – Neda en Iran ou la marche safran des moines birmans – peut suffire à exposer au monde entier les abus de gouvernements. Une simple clé USB peut permettre de diffuser des informations interdites, comme à Cuba où elles sont devenues les samidzats locaux.

Les intérêts économiques et la défense de la liberté de circulation de l'information vont parfois de pair. Dans certains pays, ce sont les entreprises qui ont obtenu un meilleur accès à Internet et aux nouveaux médias, avec parfois des répercussions positives pour le reste de la population. Obstacle aux échanges économiques, la censure du Web devrait figurer à l'agenda de l'Organisation mondiale du Commerce. Plusieurs de ses membres, dont la Chine et le Viêt-nam, devraient être contraints d'ouvrir leurs réseaux Internet avant de rejoindre le village global du commerce mondial.

REPRISE EN MAIN

Le temps où Internet et les nouveaux médias constituaient le champ réservé des dissidents et des opposants est révolu. Les dirigeants de certains pays ont été pris de court par cette émergence des nouvelles technologies et l'apparition d'une nouvelle scène de débat public. La prise de conscience a été brutale lorsque les "Révolutions de couleur" sont devenues des "Révolutions Twitter". Il n'est désormais plus question de laisser le contrôle du cyber-espace aux voix discordantes. Censure de contenus politiques ou sociaux grâce aux derniers outils technologiques, arrestations et intimidations de net-citoyens, surveillance omniprésente et fichage destinés à mettre en danger l'anonymat des internautes : les gouvernements répressifs sont passés à l'acte. Une soixantaine de pays ont été concernés en 2009 par une forme de censure du Web, soit deux fois plus que l'année passée. Le World Wide Web se fait grignoter progressivement par la mise en place d'intranets nationaux, au contenu "validé" par les autorités. UzNet, Chinternet, TurkmenNet, etc. Peu importe à ces dirigeants si de plus en plus d'internautes sont victimes d'une ségrégation numérique. Le Web 2.0 se heurte au Control 2.0.

Quelques rares pays comme la Corée du Nord, la Birmanie ou le Turkménistan peuvent se permettre de se couper totalement du World Wide Web. Le manque de développement des infrastructures leur sert de prétexte. Mais du coup, le marché noir des télécommunications prospère, par exemple à Cuba ou à la frontière entre la Chine et la Corée du Nord.

Les net-citoyens font les frais de cette répression accrue. Pour la première fois depuis la création d'Internet, près de 120 blogueurs, internautes et cyberdissidents sont derrière les barreaux pour s'être exprimés librement en ligne. Les plus grandes prisons du monde pour les net-citoyens sont la Chine, largement en



WEB 2.0 VERSUS CONTROL 2.0

[Ennemis d'Internet - Pays sous surveillance]

Introduction

tête avec 72 détenus, suivie du Viêt-nam et de l'Iran, qui ont lancé ces derniers mois des vagues brutales d'arrestation.

D'autres qui n'ont pourtant pas de stratégie élaborée de contrôle ou de répression du Net ont arrêté des net-citoyens ces derniers mois. Au Maroc, un blogueur et un propriétaire de cybercafés ont été emprisonnés par des autorités locales. Ils auraient évoqué la répression d'une manifestation qui avait mal tourné. En Azerbaïdjan, le pouvoir a pris en grippe Adnan Hadjizade et Emin Milli, deux blogueurs qui ont dénoncé la corruption des autorités et les ont tourné en dérision dans une vidéo diffusée sur YouTube. Quatre journalistes en ligne sont également derrière les barreaux au Yémen. Il est encore trop tôt pour dire si ces arrestations demeurent des cas isolés ou s'il s'agit d'une reprise en main des nouveaux médias.

De plus en plus d'Etats envisagent ou se dotent de législations répressives et commencent à les appliquer. C'est le cas de la Jordanie, du Kazakhstan et de l'Irak. Les démocraties occidentales n'échappent pas à cette logique de régulation du Net. Au nom de la lutte contre la pédopornographie ou contre le vol de la propriété intellectuelle, des lois et décrets ont été adoptés ou sont en cours d'examen en Australie, en France, en Italie, en Grande-Bretagne notamment. Au niveau international, l'accord ACTA, destiné à lutter contre la contrefaçon, est négocié de manière confidentielle, sans consultation des ONG et de la société civile. Il pourrait instaurer des mesures potentiellement liberticides tel l'instauration d'un système de filtrage non soumis à une décision de justice.

Les pays scandinaves empruntent un chemin différent. En Finlande, le décret n°732/2009 fait de l'accès à Internet un droit fondamental pour tous les citoyens. En vertu de ce texte, chaque foyer devra bénéficier d'une connexion d'au moins 1 mégabit par seconde au 31 juillet 2010. D'ici 2015, elle devra être d'au moins 100 mégabit par seconde. De son côté, le Parlement islandais examine à l'heure actuelle une proposition de loi ambitieuse, "Icelandic Modern Media Initiative" (IMMI), destinée à protéger les libertés sur Internet, en garantissant la transparence et l'indépendance de l'information. Si elle est adoptée, l'Islande deviendrait un paradis cybernétique pour les blogueurs et les citoyens journalistes.

LA RISPOSTE DES INTERNAUTES

La cyberguerre entre net-citoyens et autorités répressives repose sur l'efficacité des armes mises à la disposition de chacun : systèmes de filtrage et de surveillance de plus en plus performants contre cryptage des e-mails, proxies et outils de contournement de la censure de plus en plus sophistiqués (Tor, les VPN, Psiphon, UltraReach, etc.). Ces derniers sont développés grâce à la solidarité de net-citoyens du monde entier. Des milliers d'Iraniens utilisent par exemple des proxies destinés aux internautes chinois.

Les pressions internationales comptent aussi. Les intérêts géostratégiques des grandes puissances s'expriment aussi sur le Web. Les Etats-Unis ont érigé, en janvier 2010, la liberté d'expression sur Internet en priorité de leur politique étrangère. Reste à voir comment le pays va appliquer cette stratégie à ses relations extérieures et quelle sera la réaction des pays concernés.

Isolés, les internautes, les dissidents et les blogueurs sont vulnérables. Ils commencent donc à se regrouper, en associations ou au gré des combats qu'ils souhaitent mener. Ainsi sont nés une association des blogueurs russes ou une autre des Marocains, des groupes d'internautes bélarusses qui lancent des campagnes contre les décisions du gouvernement, d'autres de blogueurs égyptiens mobilisés contre la torture ou le coût de la vie, et encore des internautes chinois qui organisent des cybermouvements en faveur des manifestants iraniens sur Twitter. Que leurs causes soient nationales ou mondiales, les combats qu'ils mènent résonnent et décideront du visage de l'Internet de demain. La résistance s'organise.



WEB 2.0 VERSUS CONTROL 2.0

LES ENNEMIS D'INTERNET 2010

La liste des ennemis d'Internet établie par Reporters sans frontières réunit, cette année encore, les pires violeurs de la liberté d'expression sur le Net : l'Arabie saoudite, la Birmanie, la Chine, la Corée du Nord, Cuba, l'Égypte, l'Iran, l'Ouzbékistan, la Syrie, la Tunisie, le Turkménistan, le Viêt-nam.

Parmi ces pays, certains décident d'empêcher à tout prix leurs citoyens d'avoir accès à Internet : la Birmanie, la Corée du Nord, Cuba et le Turkménistan. Autant de pays où les obstacles techniques et financiers sont conjugués avec un contrôle d'État et l'existence d'un intranet très limité. Coupure d'Internet ou ralentissement majeur sont monnaie courante en périodes de troubles. L'Arabie saoudite et l'Ouzbékistan optent pour un filtrage massif et incitent leurs internautes à l'autocensure. La Chine, l'Égypte, la Tunisie et le Viet-nam misent sur une stratégie de développement des infrastructures à des fins économiques mais contrôlent de près le contenu politique et social (les systèmes de filtrage chinois et tunisiens sont de plus en plus sophistiqués) et montrent une profonde intolérance vis-à-vis des voix critiques. La grave crise interne qui traverse l'Iran depuis des mois a pris dans ses filets les net-citoyens et les nouveaux médias, devenus, à leur tour, des ennemis du régime.

Parmi les pays "sous surveillance", plusieurs démocraties. L'Australie, en raison de l'implantation prochaine d'un système poussé de filtrage du Net et la Corée du Sud où des lois trop sévères encadrent les internautes, en remettant en cause leur anonymat et en incitant à l'autocensure.

La Turquie et la Russie font leur entrée dans cette liste des "pays sous surveillance". En Russie, suite au contrôle exercé par le Kremlin sur la majorité des médias, Internet est devenu l'espace d'échange d'informations le plus libre. Mais son indépendance est menacée par des arrestations et poursuites de blogueurs, ainsi que des blocages de sites "extrémistes" qui ne le sont pas toujours. La propagande du régime est de plus en plus présente sur la Toile. Il existe un vrai risque qu'Internet ne se transforme en outil de contrôle politique.

En Turquie, les sujets tabous tournent principalement autour d'Atatürk, de l'armée, de la question des minorités (kurde et arménienne notamment) et de la dignité de la Nation. À ce titre, plusieurs milliers de sites sont bloqués, dont YouTube, suscitant des protestations. Les blogueurs et internautes qui s'expriment librement sur ces sujets s'exposent à des représailles, notamment judiciaires.

D'autres pays, dont les Emirats arabes unis, le Bélarus et la Thaïlande, restent dans la liste des "pays sous surveillance", mais devront réaliser des progrès pour ne pas basculer dans celle des "Ennemis d'Internet". La Thaïlande, en raison des abus liés au crime de lèse-majesté, les Emirats à cause du renforcement du filtrage. Et le président bélarusse vient de signer un décret liberticide qui régule le Net, et qui entrera en vigueur à l'été, quelques mois avant les élections.

Lucie Morillon
Responsable du Bureau Nouveaux Médias

Jean-François Julliard
Secrétaire général

[Ennemis d'Internet - Pays sous surveillance]

Introduction



ARABIE SAOUDITE

La nouvelle communauté de blogueurs face à la censure

Nom de domaine : .sa
Population : 28.686.633.
Internaute : 7.700.000
Salaire moyen mensuel : environ 16 000 euros

Nombre de net-citoyens emprisonnés : 0
Prix moyen d'une heure de connexion dans un cybercafé :
1,5 à 3 euros

Les blogueurs sont confrontés aux forces traditionnelles de la société saoudienne, qui tentent d'empêcher Internet de devenir un espace de discussions libre. Un arsenal législatif est destiné à intimider les net-citoyens et favorise l'autocensure.

L'Arabie saoudite fait partie des premiers pays à avoir reçu l'autorisation d'écrire des noms de domaine Internet en arabe. Le taux de pénétration d'Internet, estimé à ce jour à environ 38 % de la population, est en progression. Pourtant, le pays reste l'un des plus répressifs envers Internet.

FILTRAGE SÉVÈRE ET DÉLATION

Un filtrage très strict cible tout contenu à caractère pornographique ou « moralement répréhensible ». Des sites qui abordent la question de la religion, les droits de l'homme ou les prises de position de l'opposition sont également rendus inaccessibles. Loin de s'en cacher, les autorités assument leurs choix de censure et revendiquent le blocage d'environ 400 000 sites. L'Unité des services d'Internet en explique d'ailleurs le principe sur son site www.isu.net.sa/saudi-internet/contenet-filtrage/filtrage.htm. Il tient à la disposition des citoyens un formulaire pour demander le blocage ou le déblocage d'un site.

Et ceux-ci ne s'en privent pas. L'Agence des télécommunications et des technologies de l'information a récemment déclaré que le nombre de ces demandes de blocage concerne entre 700 et 1000 sites par jour, soit une moyenne de 300 000 sites « dénoncés » par des citoyens par an. Un représentant de la même agence estime que 93% des sites filtrés sont à caractère pornographique. Le reste concernerait des sites qui diffusent de l'information « contraire aux valeurs du royaume ». L'agence reconnaît pourtant dans une étude récente que 55 % des utilisateurs sont préoccupés par ces blocages de sites et les trois quarts estiment que le filtrage actuel est exagéré.

DES CYBERCAFÉS SOUS SURVEILLANCE

Les cybercafés se sont vu imposer des restrictions draconiennes en avril 2009. Ils doivent désormais installer des caméras cachées, fournir une liste des clients et des sites consultés, ne pas permettre l'utilisation de cartes prépayées ou de liaisons Internet par satellite non autorisées, fermer à minuit et ne pas accepter de mineurs.

Leurs propriétaires encourent une peine de prison si leurs locaux sont utilisés pour diffuser des informations contraires aux « valeurs du royaume » et ce en vertu de la nouvelle loi sur l'utilisation de la technologie, entrée en vigueur en janvier 2008.

Cette loi prévoit également des peines de prison de dix ans pour les responsables de sites Internet qui soutiennent le terrorisme et cinq ans pour ceux qui diffusent des informations à caractère pornographique ou en violation des valeurs religieuses et sociales du pays.

DES NET-CIToyENS DE PLUS EN PLUS ACTIFS

L'Arabic Network for Human Rights Information estime à 10 000 le nombre de blogs actifs, en arabe et en anglais, dans le pays.





Les blogueurs qui abordent des sujets sensibles s'exposent aux représailles des censeurs. Pour la première fois, les autorités saoudiennes ont emprisonné, en 2008, un blogueur, Fouad Al-Farhan, pour avoir publié sur son blog (<http://www.alfarhan.org>) un article décrivant les « avantages » et les « inconvénients » d'être musulman. En juillet 2009, le blogueur syrien, Raafat Al-Ghanim, résidant en Arabie Saoudite, a à son tour été arrêté. Il n'hésitait pas à critiquer, sur des forums syriens et saoudiens, la situation sociale et politique dans les deux pays. On est sans nouvelles de ce blogueur depuis son arrestation.

Récemment, les sites participatifs ont été tout particulièrement visés par les censeurs. Le site newarabia.org, un forum de discussion politique, est inaccessible dans le pays. La plate-forme blogger.com, initialement bloquée dans son intégralité, est désormais l'objet d'une censure ciblée de son contenu, preuve que les autorités ne peuvent pas non plus empêcher les blogueurs d'exister. Les autorités s'en sont pris pour la première fois aux utilisateurs saoudiens du site de micro-blogging Twitter en août dernier. Les pages Twitter de deux militants des droits de l'homme, Khaled al-Nasser et Walid Abdelkhair, ont alors été bloquées.

La journaliste américaine, Courtney C. Radsch, qui travaillait à Dubaï pour le site Internet de la chaîne saoudienne d'informations Al-Arabiya, a été licenciée en octobre 2009 suite à la parution sur le site Internet d'un article sur les violations des normes de sécurité par la compagnie aérienne nationale Emirates Airlines. Perdant ainsi son visa de travail, elle a été contrainte de quitter le pays.

Le site du journal Al Watan a été hacké en novembre dernier. Sur la page d'accueil apparaissait sur fond noir l'inscription suivante : « Il n'y a de Dieu que Dieu et Mohammed est son prophète ». Le journal ferait l'objet d'attaques constantes depuis la parution d'un article critiquant des religieux ayant dénoncé le régime de mixité dans la nouvelle faculté, King Abdullah University of Science and Technology.

Le contrôle du Net en Arabie saoudite est aussi révélateur de la volonté d'assurer le maintien de l'ordre social. Car le Net a fourni un espace d'expression inédit aux femmes. Elles représentent plus de la moitié des blogueurs et les deux tiers des internautes saoudiens. Elles y abordent des sujets tabous en public, tels que la santé.



BIRMANIE

Un réseau à la botte des généraux

Nom de domaine : .mm

Population : 48 137

Internaute : 250 000

Salaire moyen mensuel : environ 20 euros

Nombre de net-citoyens emprisonnés : 2

Prix moyen d'une heure de connexion dans un cybercafé :
environ 0,40 euros

Deux hauts fonctionnaires condamnés à mort pour avoir envoyé des documents par e-mail à l'étranger : on ne plaisante pas avec la censure du Net en Birmanie. Filtrage massif de sites et ralentissement brutal en période de troubles constituent le quotidien d'Internet dans le pays. La junte militaire considère les net-citoyens comme des ennemis. La législation qui régit Internet – l'Electronic Act – est l'une des plus liberticides au monde.

UN FIREWALL RIGIDE

Le "firewall" birman applique une censure stricte, qui cantonne les utilisateurs à un intranet épuré des critiques du régime. Seule l'utilisation de proxys ou d'autres outils de contournement de la censure permet l'accès au World Wide Web. Parmi les sites bloqués : les médias birmans en exil, les proxys et autres outils de contournement de la censure, certains médias internationaux, des blogs et des sites qui proposent des bourses d'études à l'étranger. Les autorités assurent un blocage de sites et d'URLs. La censure n'est pas consistante : par exemple le site www.peoplemediavoice.com est filtré, mais sa version identique sur www.peoplemediavoice.net ne l'est pas.

La consultation des messageries privées est également restreinte. Officiellement, il est interdit aux internautes d'utiliser des services de messagerie autres que ceux fournis par le gouvernement. Les webmails Yahoo! et Hotmail sont bloqués dans le pays mais peuvent être consultés via des proxys.

LA VITESSE DE CONNEXION, BAROMÈTRE DE LA SITUATION POLITIQUE INTÉRIEURE

La vitesse de connexion ordinaire d'une ligne est de 512kb, soit l'équivalent d'une connexion individuelle ADSL basique en Europe, mais une ligne est partagée par plusieurs utilisateurs, ralentissant de fait les activités en ligne. Il faut compter une dizaine de secondes pour ouvrir un e-mail, ou charger une page. Passer par un proxy accélère les choses. En revanche, les cybercafés, principaux points de connexion dans un pays où l'abonnement individuel est très coûteux et soumis à une autorisation étatique, doivent partager cette ligne 512 kb avec 10 à 15 ordinateurs, ce qui ralentit la vitesse de connexion. Une ligne 512kb est nécessaire pour utiliser Gtalk et Skype en temps réel.

En cas de tensions politiques dans le pays, la vitesse de connexion connaît alors un fort ralentissement, quand la junte ressent le besoin d'éviter les "fuites d'informations à l'étranger". En mai et juin 2009, au moment où la dirigeante de l'opposition Aung San Suu Kyi passait en procès pour avoir violé les termes de sa résidence surveillée en hébergeant un ressortissant américain, le régime n'avait pas hésité à couper les lignes téléphoniques et Internet de la ville où elle était détenue. Et les internautes birmans avaient constaté un fort ralentissement des connexions au niveau national, avec pour conséquence l'impossibilité d'envoyer des vidéos. Il fallait alors près d'une heure pour envoyer un simple e-mail sans attachement. Selon des sources locales, le gouvernement serait prêt à couper à nouveau l'accès à Internet, comme il l'avait fait en 2007, lors des élections d'octobre 2010, pour assurer un contrôle total de l'information.

LES SOURCES D'INFORMATION INDÉPENDANTES, BÊTES NOIRES DU RÉGIME

Les journalistes qui collaborent avec les médias en exil et les blogueurs sont dans la ligne de mire des autorités, et ce particulièrement depuis la révolution safran de 2007 et les condamnations internationales qui ont suivi la large diffusion des images de la répression. Elles utilisent sans vergogne une législation par-





ticulièrement répressive, l'Electronic Act, adoptée en 1996, et qui concerne Internet, la télévision et la radio. Cette loi interdit l'importation, la possession et l'utilisation d'un modem sans permission officielle, sous peine d'être condamné à quinze ans de prison pour "atteinte à la sécurité de l'Etat, à l'unité nationale, à la culture, à l'économie nationale, à la loi et à l'ordre". Nay Phone Latt (<http://www.nayphonelatt.net/>), arrêté en 2008, a écopé de 15 ans de prison pour possession d'un film "subversif". Le blogueur a développé des problèmes de vision en prison.

Le célèbre comédien Zarganar a été condamné à trente cinq ans de prison après avoir diffusé sur Internet des articles critiquant la gestion par les autorités de l'aide humanitaire suite au passage du cyclone Nargis. Son blog (lien) était l'un des sites birmans les plus consultés à l'intérieur du pays. Le 31 décembre 2009, Hla Hla Win, une journaliste vidéo qui collaborait pour la télévision Democratic Voice of Burma (DVB), basée en Norvège, a écopé de 20 ans de prison. En janvier 2010, le journaliste Ngwe Soe Lin a été condamné à 13 ans de prison, lui aussi pour avoir travaillé pour DVB. Il avait été arrêté dans un café internet du quartier de Kyaukmyaung de Rangoon le 26 juin 2009.

En s'en prenant à ces internautes et journalistes, la junte tente d'intimider les critiques potentielles et de contraindre ses citoyens à l'autocensure. Les publications en ligne sont soumises – tout comme les médias d'Etat – à une censure préalable, qui écrème sans pitié tout sujet un tant soit peu sensible.

Des sites de médias birmans en exil, tels que Mizzima et Irrawaddy, ont à nouveau été les cibles de cyberattaques en 2009.

SOUS HAUTE SURVEILLANCE

Les propriétaires des cybercafés subissent de plus en plus de pressions de la part des autorités. Ils avaient déjà l'obligation de prendre des captures d'écran toutes les cinq minutes sur chaque poste et d'être capables de fournir le numéro de la carte d'identité de chaque utilisateur, son numéro de téléphone et son adresse si la police les demandait. Désormais, il leur est spécifiquement interdit d'aider un client à créer un compte de messagerie, notamment Gmail, ou à utiliser un proxy, sous peine de fermeture. De nombreux cybercafés ont mis la clé sous la porte ces derniers mois, en partie en raison des "risques" du métier, mais aussi à cause des problèmes pratiques : coupures d'électricité, frais élevés de maintenance, connexion lente, faible fréquentation.

Malgré tout, des blogs fleurissent. Un sondage réalisé par la Burma Media Association, en août 2009, a recensé l'existence de plus de 800 blogs, hébergés principalement par Blogspot et WordPress. 80 % sont en birman, 8 % en anglais et 10% sont bilingues. Les trois quarts des blogueurs ont entre 21 et 35 ans et ont fait des études. Plus de la moitié sont en Birmanie et ont commencé à bloguer depuis moins d'un an. La plupart se concentrent sur des thématiques liées au divertissement. Seulement 6 % traitent de sujets liés à l'actualité.

UNE POSSIBLE "OUVERTURE À LA CHINOISE" ?

Alors que la Birmanie présente l'un des taux de pénétration d'Internet les plus faibles au monde, le régime est en train de construire sa "Silicon Valley", dénommée Yadanabon Cyber City. Non pas pour développer l'accès de ses citoyens à un Internet libre, mais pour en centraliser le contrôle avant les élections prévues pour l'automne 2010 dans le cadre de la "feuille de route vers la démocratie", un projet de réforme politique lancé début 2003 par la junte. D'après des médias d'Etat, ce centre d'affaires serait amené à devenir le centre névralgique des communications nationales. Pour le moment, priorité est donnée à l'établissement

de lignes de téléphone fixe et portable pour les entreprises qui s'installent dans ce centre d'affaires. Internet viendra ensuite. On ne se débarrasse pas du jour au lendemain des réticences de certains généraux vis-à-vis des communications.

La junte utilise pour le moment un satellite thaï pour connecter le pays à Internet mais elle aurait pour projet de lancer son propre satellite de communication, via une fusée chinoise ou indienne. Avec sa "Silicon Valley" et son propre satellite, le régime militaire semble s'engager sur la voie d'un développement des infrastructures d'Internet pour des raisons économiques. Parallèlement, il se tient prêt à couper toute connexion et à isoler à nouveau complètement le pays au moindre soupçon de "trouble intérieur".

Les Ennemis d'Internet



CHINE

L'offensive "Control 2.0" contenue par des net-citoyens inventifs

Nom de domaine : .cn

Population : 1 338 612 968

Internaute : 384 000 000

Salaires mensuels moyens : entre 160 et 200 euros

Nombre de cyberdissidents emprisonnés : 72

Prix moyen d'une heure de connexion dans un cybercafé : environ 1,50 euro

Sur fond de polémique avec Google et les Etats-Unis sur le futur d'Internet, les autorités chinoises continuent à renforcer la censure sur le Web, face à une communauté en ligne de plus en plus dynamique. L'ouverture tant vantée par les organisateurs des Jeux olympiques de 2008 n'aura été qu'une illusion. La Chine reste la plus grande prison du monde pour les net-citoyens. Diffusion amplifiée de la propagande, surveillance généralisée et traque aux signataires de la Charte 08 sont de mise sur ce qui est devenu l'intranet chinois. Avec des conséquences non négligeables sur le commerce.

LA POLÉMIQUE GOOGLE

Le géant d'Internet Google a donné un véritable coup de projecteur sur la censure d'Internet en Chine en annonçant, le 12 janvier 2010, qu'il renonçait à censurer la version chinoise de son moteur de recherche, google.cn, quitte à devoir se retirer du marché. Une décision prise à la suite de cyber-attaques très sophistiquées ayant visé des dizaines de militants des droits de l'homme et journalistes. Un bras de fer est depuis engagé entre les autorités chinoises – qui assurent qu'Internet en Chine est "tout à fait ouvert" – et l'entreprise américaine, devenue le porte-étendard des défenseurs de la liberté d'expression sur le Net. La secrétaire d'Etat américaine Hillary Clinton a apporté son soutien à Google, dans un discours prononcé le 21 janvier. Elle érige les Etats-Unis en défenseurs d'un Internet libre, accessible à tous, et fait de la défense de la liberté d'expression sur Internet une priorité de la politique étrangère américaine.

LA GRANDE MURAILLE ÉLECTRONIQUE :

LE SYSTÈME DE CENSURE LE PLUS ABOUTI AU MONDE

La Chine a la plus grande population d'utilisateurs du Web au monde, avec 380 millions d'internautes, selon les autorités. Le système de contrôle y est l'un des plus poussés. Il a été mis en place dès la création d'Internet, afin de faciliter son développement pour des raisons économiques tout en contrôlant strictement le contenu, et en évitant la diffusion d'informations à caractère "subversif".

Les censeurs parviennent à bloquer des dizaines de milliers de sites en combinant un filtrage des URLs avec la censure par mots clés, de Tiananmen au dalaï-lama en passant par "démocratie" ou "droits de l'homme"

Depuis que les caractères chinois ont été introduits sur le Net et que la Chine contrôle les noms de domaine .cn, le régime a mis en place un véritable intranet. Les noms de domaine en idéogrammes donnent accès à des sites installés sur le territoire chinois. En tapant .com.cn, l'internaute est redirigé vers la version chinoise du site concerné. Par conséquent, tout internaute chinois utilisant les idéogrammes est cantonné sur cet intranet, déconnecté du World Wide Web.

La censure s'est institutionnalisée, elle dépend de plusieurs ministères et administrations. Au système de filtrage s'ajoute le contrôle des plus grandes plateformes de blogs. L'aide des entreprises étrangères et notamment des moteurs de recherche de Yahoo!, de Microsoft, et encore à l'heure actuelle de Google, leur rend la tâche aisée.

Les principaux sites d'informations, tout comme les médias chinois, reçoivent chaque jour des directives orales et écrites du Département de la Publicité qui précisent quels sujets peuvent ou ne peuvent pas être





couverts et selon quelles modalités. Par exemple, ce département a envoyé les instructions suivantes afin d'empêcher la couverture de l'affaire de corruption dans laquelle est impliqué Hu Haifeng, le fils du président Hu Jintao, en Namibie : "Hu Haifeng, Namibie, Enquête Corruption Namibie, Enquête Corruption Yang Fan, enquête corruption TsingHua TongFang, enquête corruption Afrique du Sud : faites en sorte qu'il n'y ait aucun résultat de recherche pour ces mots clés". Les moteurs de recherche ont appliqué une censure drastique sur cette affaire.

RENFORCEMENT DE LA CENSURE ET INTENSIFICATION DE LA RÉPRESSION

L'année 2009 a été marquée par une série d'anniversaires sensibles : la révolte du Tibet (en mars), les dix ans d'interdiction de Falungong et les vingt ans de la répression sanglante de Tiananmen Square (en juin). Autre événement politique marquant de l'année : les soixante ans de la République populaire, le 1er octobre. Les autorités ont réagi chaque fois en imposant aux médias traditionnels et aux nouveaux médias une censure brutale.

A la veille de la commémoration du vingtième anniversaire de la répression de la place Tiananmen, une dizaine de sites tels que Twitter, YouTube, Bing, Flickr, Opera, Live, Wordpress ou Blogger ont été bloqués. Une grande majorité de jeunes Chinois ne connaissent même pas l'existence des événements de juin 1989, tant le black-out a été maintenu au cours des vingt dernières années. "La recherche n'est pas en conformité avec les lois, les règlements et les politiques." Voici la réponse qu'obtient l'internaute chinois quand il tape "4 juin" sur les pages "Photos" du moteur de recherche Baidu, le plus populaire du pays.

Avant l'anniversaire de la République populaire, les censeurs ont redoublé d'efforts pour empêcher les internautes d'utiliser des logiciels de contournement de la censure, comme Freegate, en bloquant des milliers d'adresses IP étrangères soupçonnées de participer à ce réseau.

Le contrôle administratif s'est renforcé à la fin 2009 et au début 2010. En décembre 2009, les autorités ont annoncé la mise en place prochaine de l'obligation pour tous les sites de s'enregistrer sur une liste blanche sous peine d'être placés sur une liste noire. Potentiellement, des millions de sites pourraient être bloqués, ainsi que des sites étrangers si cette règle leur est appliquée.

L'interdiction faite à des particuliers de se procurer des noms de domaine .cn a été levée en février 2010 mais au profit de l'installation d'un système draconien de contrôle : les individus qui souhaitent créer un site Internet doivent désormais s'enregistrer en personne, en présentant une pièce d'identité aux autorités de contrôle.

La campagne contre la pornographie lancée en janvier 2009 a conduit, selon les autorités, à la fermeture de 15 000 sites un an plus tard, et à l'arrestation de plus de 5 000 personnes. Elle a aussi conduit à la fermeture de sites qui n'ont rien à voir avec le sujet. Le New York Times a été brièvement bloqué en janvier 2009. La plateforme de blogs Bullog.cn, très en vogue chez les blogueurs militants et les intellectuels, a été fermée le même mois. Elle "publiait un grand nombre d'informations négatives dans le domaine politique", selon le ministère de l'Information. Elle avait notamment relayé la Charte 08, une pétition publiée en ligne demandant plus de libertés dans le pays, notamment sur Internet, et signée à ce jour par plusieurs milliers de Chinois.

Dans le cadre de cette campagne, le gouvernement a également ordonné aux fabricants d'ordinateurs chinois et étrangers d'installer sur leurs produits un logiciel de filtrage appelé "Green Dam Youth Escort", destiné à protéger les jeunes internautes des contenus "néfastes". Mais les options de filtrage incluaient



la possibilité de bloquer du contenu politique et religieux. Face au tollé suscité par la mesure, les autorités ont repoussé l'installation obligatoire du logiciel.

La liste des mots clés filtrés est régulièrement mise à jour. Parmi les sites récemment censurés : IMDb, un site d'informations sur le cinéma. YouTube, Blogger, Twitter, Facebook, BBC en chinois, FriendFeed, Dailymotion, Flickr, etc. Les censeurs sont particulièrement intéressés par le blocage de sites participatifs et d'échange d'images. Le 30 mars, l'Administration de la Radio, du Film et de la Télévision (SARFT) a publié une note sur le renforcement du contrôle du matériel audiovisuel posté sur Internet, qui détaille une trentaine de contenus interdits ou à modifier.

Des sites de militants des droits de l'homme, Chinese Human Rights Defenders (CHRD) et Independent Chinese Pen Center (ICPC) mais également le site d'informations Boxun, ont été hackés en janvier 2010 et rendus inaccessibles pendant des jours. Leur fournisseur d'accès étranger a été victime de ce qu'il désigne comme l'attaque DDoS la plus intense qu'il ait jamais expérimentée. Ces attaques ont été précédées par l'installation de logiciels malveillants sur les sites des organisations concernées.

TRAITEMENT DISCRIMINATOIRE DU XINJIANG ET DU TIBET DANS L'ACCÈS À L'INFORMATION

La censure touche de plein fouet les provinces "à risque", comme le Tibet et le Xinjiang. La répression s'y abat en permanence sur ceux qui tentent de faire circuler des témoignages des violences commises par les forces de sécurité. Des dizaines de Tibétains et d'Ouïghours sont détenus, certains condamnés à la prison à vie, pour avoir envoyé des informations à l'étranger ou tenté d'informer en dehors de la ligne du Parti.

Les sites tibétains hébergés en Chine Tibettl (<http://www.tibettl.com/>), connu pour héberger le blog de l'écrivain populaire Jamyang Kyi, et ChodMe (<http://www.cmbpd.cn/index.html>) sont inaccessibles depuis la plus grande partie du territoire chinois, notamment au Tibet. En août 2009, l'internaute Pasang Norbu a été arrêté par les autorités chinoises à Lhassa, pour avoir consulté le site Radio Free Asia (<http://www.rfa.org/english/>). L'écrivain et photographe tibétain Kunga Tseyang a été condamné en novembre 2009 à cinq ans de prison pour avoir notamment publié des articles sur Internet. Deux jours plus tôt, le fondateur d'un site Internet littéraire, Kunchok Tsephel, a écopé d'une peine de quinze ans de prison pour "diffusion de secrets d'Etat".

Le Xinjiang a été coupé du monde suite aux émeutes de juillet 2009 et attend toujours d'être reconnecté à Internet. Les autorités ont rétabli l'accès début 2010 aux seuls sites des médias officiels Xinhua et People's Daily et continuent de censurer tous les sites en langue ouïghoure ou ceux qui traitent du Xinjiang. Les internautes qui surfent depuis cette province ne peuvent pas laisser de commentaires, ni consulter les forums des rares sites accessibles. Il est également impossible d'envoyer et de recevoir des mails. La censure a été suivie d'arrestations. Ilham Tohti, professeur d'économie à l'Université centrale des nationalités de Pékin et directeur du site uighurbiz.net, a été détenu illégalement pendant plusieurs semaines à l'été 2009. Les cyberdissidents et fondateurs de sites ouïghours Dilshat Parhat, Nureli, Obulkasim et Muhemmet, arrêtés à l'été 2009, sont toujours emprisonnés.



LA PLUS GRANDE PRISON DU MONDE POUR LES NET-CITOYENS

Trente journalistes et soixante-dix net-citoyens sont actuellement derrière les barreaux pour s'être exprimés librement. Les accusations portées contre eux sont la "subversion" ou "diffusion de secrets d'Etat".

Des peines de prison très lourdes ont été prononcées récemment contre des net-citoyens et dissidents. L'intellectuel Liu Xiaobo a été condamné, en décembre 2009, à une longue peine de prison – 11 ans - pour avoir écrit sur Internet et participé au lancement de la Charte 08. Plus de cent autres signataires ont été interpellés, menacés, convoqués par la police politique, aux quatre coins du pays.

Le cyberdissident Huang Qi a vu sa peine de trois ans de prison confirmée en appel, et le blogueur Tan Zuoren a été condamné à cinq ans de prison pour avoir osé contredire la version officielle sur les victimes du tremblement de terre de mai 2008 au Sichuan.

D'autres militants des droits de l'homme reconnus croupissent toujours en prison, comme Hu Jia. Arrêté en décembre 2007, il a été condamné en avril 2008 à trois ans et demi de prison pour avoir publié des articles sur Internet et accordé des interviews à des journalistes étrangers dans le cadre de son combat notamment contre le sida et pour l'environnement.

Enfin, l'avocat défenseur des droits de l'homme Gao Zhisheng, arrêté le 4 février 2009, n'a plus donné de nouvelles depuis, ce qui laisse craindre qu'il ait pu succomber sous le coup des tortionnaires.

SURVEILLANCE RENFORCÉE ET PROPAGANDE À TOUT VA

La surveillance devient de plus en plus sophistiquée. La cyberpolice, qui compte plus de 40 000 membres, scanne constamment le Web, avec une vigilance particulière pour les "éléments subversifs".

Début 2010, suite aux révélations de piratage de comptes Gmail, des militants des droits de l'homme et des journalistes ont constaté que leurs comptes avaient été hackés et leurs e-mails reroutés vers une autre adresse e-mail, inconnue.

Les cybercafés sont aussi placés sous haute surveillance. Leurs clients doivent montrer une pièce d'identité et être pris en photo. Le détail de leurs connexions est conservé et mis à disposition des autorités. Leurs activités sont observées en direct par des gérants sous pression. La connexion entre les commissariats et des endroits "sensibles" comme des cybercafés ou des centres financiers a été développée et améliorée, dans le cadre du projet "Safe City".

Le gouvernement a pris le parti d'empêcher l'accès à toute information nocive et de la noyer dans des messages présentant la vision officielle des événements. Car le régime "occupe le terrain", en nourrissant le cyberspace de sa propagande. Et il répond systématiquement en ligne aux critiques du régime. Les forums de discussion sont parcourus par des internautes connus sous le nom du "Parti des cinquante centimes", payés pour laisser des commentaires positifs. Bienvenue dans Control 2.0.

UNE COMMUNAUTÉ EN LIGNE DYNAMIQUE ET INVENTIVE

Toutefois, de nombreuses informations circulent sur l'intranet chinois et des discussions agitées se tiennent dans les forums. Les blogueurs et les internautes utilisent de plus en plus de proxies et VPN pour con-

tourner la censure. Ils continuent leur travail de dénonciation des travers de la société et des abus de l'Etat. Ce qui oblige de plus en plus fréquemment les médias officiels à couvrir ces affaires gênantes. Les nouveaux médias aident ainsi les médias traditionnels à repousser les limites de la censure. L'annonce de l'incendie qui a touché l'une des tours de la télévision d'Etat CCTV s'est faite via Internet et Twitter – alors que les médias d'Etat, dont CCTV, avaient reçu l'ordre de se taire.

Des blogueurs comme Zola se sont fait connaître pour la couverture de sujets sociaux, comme les évictions forcées. Le cyberdissident Huanq Qi a aidé à révéler la responsabilité des autorités dans l'effondrement des écoles suite au tremblement de terre dans le Sichuan.

Les internautes disposent d'un certain pouvoir quand ils s'organisent. La Charte 08 a été publiée en ligne et largement diffusée avant de subir les foudres de la censure, ce qui explique la traque lancée contre ses rédacteurs. Une jeune femme, Deng Yuqiao, qui a tué un homme tentant de l'agresser, a bénéficié d'une campagne de soutien dans la blogosphère et sur Twitter. Une véritable traque a même été lancée par des net-citoyens contre des officiels corrompus. Quand Twitter a été bloqué, des internautes en colère ont envahi un site "copieur" de Twitter, t.people.com.cn, lancé par le très officiel People's Daily, forçant le site à fermer.

Les internautes ont recours à l'humour et à des jeux de mots pour ridiculiser les censeurs. Ils ont par exemple détourné le slogan "La politique du Comité central du parti est yakexi (bonne)", chanté par des Ouïghours lors des dernières cérémonies officielles du nouvel an chinois, en utilisant un homonyme de yakexi qui signifie "lézard". Le lézard a alors envahi le Web chinois comme symbole de la condamnation de la censure. Tout comme l'histoire du lama "Caonima", dont le nom prononcé un peu différemment est une insulte, et qui est attaqué par les crabes de la rivière symbolisant les censeurs. Le lézard et le lama ont connu une popularité sans précédent. Ils ont été déclinés en peluches, clips, chansons, dessins animés et parodies de l'émission le Monde des Animaux de la CCTV, la télévision d'Etat.

OBSTACLE AU COMMERCE ET CONTREFAÇON SUR INTERNET

La censure d'Internet n'est pas seulement une question de droits de l'homme. Elle concerne aussi le commerce et les affaires, handicapés par le manque d'accès à une information fiable. L'importation de téléphones et d'ordinateurs portables équipés de Wifi a été interdite en Chine car sur ces derniers sont installées des technologies de filtrage qui rendent la surveillance plus difficile. L'iPhone a été lancé en novembre 2009 seulement, deux ans après le reste du monde, et sans sa capacité wifi. La censure en ligne est devenue aussi une manière de discriminer les entreprises étrangères et d'accorder un traitement préférentiel aux entreprises chinoises. Les visiteurs de Google.com se sont retrouvés reroutés vers Baidu plus d'une fois. D'après le site Inside Facebook, Facebook est passé d'un million d'utilisateurs en juillet 2009 à 14000 fin 2009. Le site est bloqué. Ses équivalents chinois, Renren.com et 51.com notamment, dominent désormais le marché. Un équivalent local à Twitter a été lancé une fois le site de micro-blogging bloqué. YouTube a lui aussi ses clones chinois, tels que Tudou.com et Youkuba.com.

Le Wall Street Journal a ainsi qualifié la censure d'Internet de "protectionnisme déguisé". La Chine avait promis en 2001, lors de son accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC), de permettre aux entreprises étrangères d'avoir un accès illimité à de nombreux services, dont les services en ligne. Elle vient en décembre 2009 d'être condamnée pour son régime d'importation et de distribution de films, livres et musique, jugé discriminatoire par les Etats-Unis. L'OMC lui a recommandé de "se mettre en conformité". L'organisation internationale devrait aussi examiner au plus vite la question de la censure en ligne comme obstacle au commerce.



CORÉE DU NORD

Exclue de l'ère numérique

Nom de domaine : .kp
Population : 22 665 345
Internaute : donnée non disponible
Salaire mensuel moyen : 13 euros

Nombre de net-citoyens emprisonnés : 0
Prix moyen d'une heure de connexion dans un cybercafé :
environ 6 euros

Dans le pays le plus fermé au monde, l'immense majorité de la population ignore jusqu'à l'existence d'Internet. Un intranet ultra-contrôlé a été créé, mais son accès est restreint. Le réseau est utilisé par Kim Jong-il et quelques rares hauts dirigeants pour leur plaisir personnel et pour répandre la propagande du régime à l'étranger. Seul leur d'espoir : le marché noir des communications à la frontière avec la Chine.

INTERNET, UNE VAGUE RUMEUR

La Corée du Nord est littéralement coupée du monde et Internet ne fait pas exception. Le réseau international n'est accessible qu'à une faible minorité : quelques membres haut placés du régime et les diplomates étrangers, grâce à une liaison satellite avec des serveurs basés à l'étranger. Kim Jong-il est connu pour son obsession des gadgets électroniques, et pour avoir demandé à l'ex-secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright son adresse e-mail pour lui écrire. En revanche, il tient le reste de la population complètement à l'écart de la Toile. L'existence d'Internet, dans un pays où la préoccupation principale des habitants est de survivre, tient du domaine de la rumeur.

Un intranet très restreint s'est développé, comptant une boîte de réception d'e-mails, quelques sites d'informations relayant la propagande du régime et un navigateur qui donne accès aux pages web des banques de données des trois plus grandes bibliothèques du pays : la Grande Maison d'études du peuple et les Universités Kim Il-sung et Kim Chaek. Cet intranet n'est accessible qu'à des universitaires, des hommes d'affaires et des hauts fonctionnaires qui ont obtenu une autorisation spéciale.

Les très rares cybercafés qui ont ouvert dans la capitale sont soumis à un strict contrôle du Korean Computer Center, le seul fournisseur d'accès du pays. S'ils permettent de se connecter à l'intranet nord-coréen, leurs clients les considèrent en premier lieu comme des points d'accès à des ordinateurs et à des jeux.

Le nom de domaine .kp a finalement été attribué par l'ICANN à la Corée du Nord, qui a nommé le président de la section européenne du Centre des ordinateurs de Chosun, un Allemand, comme administrateur. Le pays posséderait une trentaine d'adresses IP qu'il n'utiliserait pas pour le moment. Le site officiel de l'État www.korea-dpr.com serait hébergé aux Etats-unis, celui de l'agence de presse Chosun au Japon.

PROPAGANDE EN LIGNE

La présence très minime de la Corée du Nord sur la Toile est entièrement dédiée aux louanges de Kim Jong-il et de son père Kim Il-sung, ainsi qu'à l'idéologie d'auto-suffisance – "juche" - prônée par le régime. Plusieurs dizaines de sites relaient ces prises de position... et sont bloqués en Corée du Sud. Le site de l'agence de presse Chosun, par exemple, ne diffuse que des informations "positives" sur le pays, que ce soit des visites de Kim Jong-il à ses compatriotes ou des nouvelles des très rares groupes à l'étranger qui soutiennent encore le pays. Toute information négative est volontairement érudée.

La Corée du Nord est également soupçonnée d'avoir conduit, à l'été 2009, une cyber-attaque de type DDoS contre une trentaine de sites commerciaux et gouvernementaux américains et sud-coréens.





LA CONTREBANDE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Un nouveau service de téléphone portable a été mis en place par la société égyptienne Orascom depuis le début de l'année 2008. Mais il est très limité, concentré sur Pyongyang et quelques grandes villes du Sud, trop cher pour la majorité de la population et il est impossible d'appeler l'étranger. La police politique traque ceux qui seraient tentés d'utiliser les télécommunications pour briser le contrôle. Un homme avait été exécuté en 2007 pour avoir passé un coup de téléphone non autorisé à l'étranger. La Corée du Nord est probablement le seul pays au monde où l'annuaire téléphonique est classé top secret.

Habitué à des relations complexes avec la communauté internationale, le régime oscille entre provocation et dialogue. Lorsqu'il entame un semblant d'ouverture et laisse des étrangers pénétrer sur son territoire, il leur accorde l'accès au World Wide Web. Ainsi, quand l'orchestre philharmonique de New York s'est rendu dans le pays, en 2008, les musiciens et les journalistes qui l'accompagnaient ont eu accès, dans leur hôtel, au worldwide web à une vitesse rapide. Certains sites touristiques bénéficieraient également par moments d'un accès à Internet.

Le peu d'informations qui entrent dans le pays passent par la frontière avec la Chine, grâce aux individus qui font la navette entre les deux pays, aux CDs et DVDs qui sont introduits clandestinement. Un marché noir y prospère. Les téléphones en provenance de Chine permettent de passer des coups de fil en captant le signal à la frontière. L'introduction récente de téléphones 3G en Chine pourrait aussi permettre un meilleur accès à Internet dans ces régions frontalières. Parmi les autres sources d'informations alternatives : le site DailyNK, animé par des réfugiés nord-coréens basés en Corée du Sud. Les radios indépendantes qui émettent de la Corée du Sud vers la Corée du Nord, Free North Korea Radio, Radio Free Chosun, Open Radio for North Korea et North Korea Reform Radio, collectent notamment leurs informations en appelant des "stringers" basés à la frontière avec la Chine.

LA REVANCHE DU POUVOIR

Cependant, les autorités ont annoncé, début 2010, un renforcement de la répression contre les "déflecteurs" et par la même occasion un contrôle accentué des moyens de communication à la frontière, visant notamment les téléphones portables chinois utilisés en Corée du Nord. Le régime s'est targué d'avoir les moyens "d'écraser les forces réactionnaires" et aurait d'ores et déjà montré l'exemple en faisant fusiller, à la fin janvier, un ouvrier accusé d'avoir utilisé un portable chinois "illégal". Ce dernier aurait, selon Open Radio for North Korea, divulgué des informations sur le prix du riz et ses conditions de vie à un ami "déflecteur" vivant en Corée du Sud. Radio Free Asia précise que le gouvernement aurait fait l'acquisition de matériel d'interception des signaux téléphoniques et intensifié le brouillage de ces signaux. L'équipement en question serait installé à la frontière avec la Chine dans des villes comme Shinuiju, Hyesan et Hweryong.

Alors que le Cher Leader est malade, très peu d'informations ont filtré sur son successeur potentiel, son plus jeune fils, si ce n'est qu'il a étudié en Suisse. Ses positions sur le contrôle de l'information sont donc totalement inconnues.

Une chose est claire : le régime actuel ne compte nullement permettre à sa population, baignée dans une propagande omniprésente, d'en savoir plus sur le monde extérieur. L'accès à Internet, tout comme le fait d'écouter les radios internationales, pourrait convaincre davantage de Coréens du Nord de fuir le pays.



“Privilégier l'accès collectif” pour mieux limiter l'accès individuel

Nom de domaine : .cu

Population : 11 451 652

Internautes : donnée non disponible

Salaire moyen : 15 euros

Nombre de net-citoyens emprisonnés : 0

Prix moyen d'une heure de connexion dans un cybercafé :

1,20 euro pour le réseau national – 4 à 5 euros pour le réseau international.

Malgré quelques améliorations, l'accès au Net reste hors de portée de la majorité de la population, en raison du coût et de la lenteur de la connexion. Le régime maintient un réseau à deux vitesses. Une petite communauté de blogueurs, de plus en plus dynamique, est désormais dans le collimateur du gouvernement.

QUELQUES ÉVOLUTIONS POSITIVES

En janvier 2010, le gouvernement a annoncé que Cuba avait augmenté sa capacité de connexion à Internet de 10 % le mois précédent, grâce à une amélioration de la liaison satellite. S'il explique que l'île améliorera ses services de télécommunications qualitativement, il ne s'agit pas d'en permettre l'extension. La stratégie du gouvernement est de “privilégier l'accès collectif”. Dans les faits, l'accès est réservé à quelques privilégiés.

Raul Castro a suscité des espoirs d'ouverture en 2008. Il a annoncé la levée de l'interdiction faite aux Cubains de posséder un ordinateur personnel et de se rendre dans les hôtels touristiques pour accéder à Internet. Cependant, ces nouvelles dispositions ne se sont pas traduites par une généralisation de l'accès à Internet. La priorité du gouvernement reste le contrôle total de l'information. Boris Moreno, le ministre des Sciences informatiques et des Communications, a déclaré en 2008 que “l'utilisation d'Internet [doit servir à] défendre la Révolution et les principes auxquels [Cuba] croit depuis des années”.

L'INTRANET CUBAIN ET SES DÉRIVES

Deux réseaux parallèles coexistent sur l'île. Le réseau international et un intranet cubain très contrôlé qui se résume à une encyclopédie, des adresses e-mail se terminant par .cu et des sites d'informations du gouvernement : Granma, etc. A l'extérieur des hôtels, seuls quelques privilégiés disposent d'une autorisation spéciale et ont la possibilité de se connecter au réseau international. Ce dernier fait également les frais de la censure, qui vise principalement les publications des dissidents sur des sites étrangers.

Le régime n'a pas les moyens de mettre en place un système de filtrage systématique à la chinoise. Mais il compte sur plusieurs facteurs afin de limiter l'accès à Internet : le coût exorbitant des connexions – environ 1,5 dollar de l'heure depuis les points d'accès à l'intranet contrôlés par l'Etat, 7 dollars de l'heure dans un hôtel pour un accès au réseau international, alors que le salaire moyen mensuel est de 20 dollars ; et les problèmes d'infrastructure, notamment la lenteur des connexions. Ces obstacles permettent de restreindre le nombre d'internautes capables de surfer, ainsi que le temps passé en ligne. La plupart des internautes se contentent de lire leurs emails et d'y répondre. Ils n'ont pas le temps de naviguer et de “flâner” en ligne.

Un véritable marché noir a prospéré. Il propose le rachat ou la “location” des mots de passe et codes des quelques individus et sociétés qui ont reçu du parti la permission d'accès à Internet. La navigation coûte 50 dollars par mois et l'envoi ou la réception d'un e-mail 1 dollar. Les utilisateurs illégaux doivent se connecter la nuit de préférence.

LES CLÉS USB, SAMIZDAT DU WEB

Sur les plus de 150 blogs cubains existants, une vingtaine de blogs se concentrent sur l'information et les commentaires de la vie locale. Même l'Eglise catholique s'est lancée sur la Toile en créant un blog. Les blogueurs sont majoritairement non politisés et signent sous leur véritable nom. Ils prennent leurs



distances à la fois vis-à-vis du gouvernement et des mouvements dissidents sur l'île ou à l'étranger. Ils se concentrent sur les préoccupations quotidiennes des Cubains et comblent ainsi un vide existant dans les médias d'Etat sous la coupe du régime et qui se contentent de chanter les louanges du Consulate. Les blogueurs évitent les ambassades étrangères et leurs points d'accès à Internet pour ne pas être taxés d'agents de l'étranger. Tout ceci explique en partie pourquoi le régime les a de prime abord laissés tranquilles.

Ces blogueurs ne peuvent accéder directement à leurs sites, qui ne sont pas hébergés sur l'île. Ils sont contraints de faire publier leurs articles et posts via des amis à l'étranger. Pour cela, ils suivent une procédure bien rodée : préparation à l'avance des écrits, copiés sur une clé USB, et envoi par e-mails depuis un hôtel. Les clés USB, également passées de main en main, sont devenues à Cuba les nouveaux vecteurs de la liberté d'expression, les samizdat locaux.

LA RIPOSTE DU RÉGIME

Ces derniers mois, les autorités ont commencé à voir d'un mauvais œil cette diffusion d'informations qui échappent à leur contrôle et à prendre ombrage de la popularité croissante de certains de ces blogueurs, telle Yoani Sanchez, de Generacion Y. Désignée en 2008 par Time Magazine comme l'une des 100 personnes les plus influentes de l'année, elle a fait l'objet d'une véritable campagne de diffamation dans l'île. Accusée d'être une mercenaire au service de l'étranger, son nom a été traîné dans la boue par les médias d'Etat. Le 6 novembre dernier, la police politique a brutalisé Yoani Sánchez et le blogueur Orlando Luis Pardo, à la veille d'une manifestation. Un troisième blogueur, Luis Felipe Rojas, a été arrêté à deux reprises en décembre 2009 et assigné à résidence.

Un étudiant, Darío Alejandro Paulino Escobar, a été exclu de l'Université de La Havane en janvier 2010 pour avoir créé un groupe “polémique” sur le réseau social Facebook. Le groupe en question contenait le compte rendu d'une réunion de l'Union des jeunes communistes (UJC) (<http://www.facebook.com/group.php?v=wall&gid=93444203329>).

Les autorités tentent désormais d'occuper un terrain qu'elles avaient jusqu'ici ignoré : une association officielle des blogueurs cubains a vu le jour. Et de lourds soupçons pèsent sur les liens possibles entre le gouvernement cubain et les hackers qui s'en prennent aux sites et blogs cubains hébergés à l'étranger.

L'arsenal juridique contre les critiques en ligne demeure particulièrement répressif. Les internautes cubains risquent jusqu'à vingt ans de prison s'ils postent un article jugé “contre-révolutionnaire” sur un site Internet hébergé à l'étranger, et cinq s'ils se connectent au réseau international de manière illégale.

Le régime cubain accuse l'embargo américain de le priver d'une bonne connexion à la Toile en l'empêchant d'accéder aux réseaux internationaux. Ce problème devrait être en partie résolu en 2011, date à laquelle le câble sous-marin en fibre optique reliant Cuba au Venezuela devrait commencer à fonctionner, multipliant la capacité de connexion de l'île au reste du monde. Le gouvernement cubain devra alors avancer de nouvelles excuses pour continuer à justifier la censure, à moins qu'il ne décide, pour des raisons de développement économique, de revoir sa stratégie web. Il reste encore du chemin à parcourir avant que les prévisions de Yoani Sanchez “l'île réelle commence à se convertir en île virtuelle” ne se réalisent.



EGYPTE

Bras de fer entre le pouvoir et les blogueurs

Nom de domaine : .eg
Population : 83 082 869
Internautes : 16 636 000
Salaire mensuel moyen : 36 euros

Nombre de fournisseurs d'accès privés : plus de 200
Nombre de net-citoyens emprisonnés : 2
Prix moyen d'une heure de connexion dans un cybercafé :
environ 0,15 centime d'euro

Internet est devenu un espace de mobilisation et de contestation. Si le blocage de sites demeure limité, les autorités tentent de reprendre la main face à des blogueurs de plus en plus organisés.

POPULAIRE ET PUISSANT

La blogosphère a connu un développement vertigineux ces dernières années, parallèlement au programme de développement du secteur des technologies de l'information initié par le régime. L'Égypte connaît l'un des meilleurs taux de pénétration d'Afrique, même si elle reste loin derrière certains pays du Moyen-Orient. La compagnie de télécom égyptienne, Telecom Egypt, a toujours le monopole des lignes fixes. Une connexion est souvent partagée par plusieurs individus. Telecom Egypt possède le fournisseur d'accès TE Data qui contrôle plus de la moitié du marché.

Les blogueurs et net-citoyens utilisent ce formidable potentiel d'Internet pour dénoncer les abus des droits de l'homme. C'est sur Internet que l'un des principaux scandales de la décennie a été dévoilé : suite à la diffusion, par le blogueur Wael Abbas, de vidéos de tortures dans des commissariats, les fonctionnaires de police impliqués ont été arrêtés et inculpés.

LE MOTEUR DE LA CONTESTATION

Les manifestations qui ne peuvent se tenir dans les rues, en raison de l'état d'urgence, se transforment en mobilisation en ligne relayée par les réseaux sociaux. Les appels au changement dans la société connaissent un écho particulier sur Facebook. En 2008, des blogueurs avaient soutenu une grève qui s'est tenue le 6 avril au nord du Caire, à Mahalla, siège de l'usine de textile la plus importante du pays. Quand le 6 avril a été déclaré jour de "colère" en 2009 par des militants, le mot s'est transmis via SMS à des milliers de personnes en quelques jours. Des jeunes gens, jusque-là non politisés, ont dénoncé les abus commis par le pouvoir ou les problèmes sociaux qui les touchent, comme l'augmentation du coût de la vie. Certains ont commencé à bloguer pour imiter des personnalités rendues célèbres par leur activisme, telles que Wael Abbas. Le 6 avril est devenu une date symbolique, un rendez-vous annuel incontournable pour les contestataires. L'émergence de ces nouveaux dissidents fait peur aux autorités. Le régime se sent obligé de répliquer pour stopper le mouvement en invoquant le maintien de l'ordre.

DES BLOGUEURS MOBILISÉS MAIS HARCELÉS

En 2008, plus de 500 d'entre eux ont été arrêtés pour "atteinte à la sécurité nationale", principalement en vertu de la loi d'état d'urgence. La répression a continué en 2009 et les détenus sont souvent victimes de mauvais traitements. La plupart ont été libérés depuis, mais deux blogueurs sont actuellement incarcérés. Depuis janvier 2009, une plainte par jour en moyenne est déposée contre un journaliste ou un blogueur. Les poursuites judiciaires sont engagées à l'initiative des autorités, mais aussi de l'armée ou d'entreprises privées.

Le blogueur Abdel Kareem Nabil Suleiman, dit "Kareem Amer", est toujours derrière les barreaux. Il fait figure de bouc émissaire. Arrêté en novembre 2006, Kareem Amer a été condamné à trois ans de prison pour "insulte au président" et à un an pour "incitation à la haine de l'islam" en raison d'un commentaire laissé sur un forum Internet. Il dénonçait régulièrement sur son blog les dérives autoritaires du gouvernement et critiquait les plus hautes institutions religieuses du pays.

Les Ennemis d'Internet



Un autre blogueur a été emprisonné dans des conditions très particulières. Ahmed Abdel Fattah Mustafa a comparu le 1er mars 2010 devant une cour martiale pour des commentaires postés sur son blog début 2009 faisant état d'une affaire de favoritisme dans une école militaire. C'est pourtant un civil. Détenu au secret pendant plusieurs jours, cet étudiant était accusé de "publication de fausses nouvelles" sur l'armée et "tentative de dégradation de la confiance du peuple envers les forces armées". Il a finalement été relâché le 7 mars après avoir publié des excuses sur son blog.

Le blogueur Tamer Mabrouk a, quant à lui, été condamné en mai 2009 à verser 45 000 livres égyptiennes (environ 5 700 euros) pour "diffamation" et "outrage" suite à une plainte déposée par l'entreprise Trust Chemical Company, accusée de pollution dans l'un de ses articles.

Wael Abbas, considéré comme l'un des blogueurs les plus emblématiques du pays, est victime d'un véritable harcèlement judiciaire destiné à le réduire au silence. Une stratégie visiblement vouée à l'échec. Suite à de nombreuses dénonciations internationales, la peine de six mois de prison ferme prononcée contre lui en novembre 2009 a été annulée en appel en février 2010. Dans une affaire montée de toutes pièces par les autorités, il avait été reconnu coupable de dégradation d'un câble Internet. Poursuivi par ailleurs par Télécom Egypt, le blogueur a écopé en février 2010 d'une autre peine de six mois de prison et d'une amende pour "utilisation illégale" de sa connexion Internet, qu'il est accusé d'avoir partagé avec d'autres utilisateurs.

Preuve de l'influence de ces blogueurs et militants : lorsqu'une vingtaine d'entre eux se rendent en janvier 2010 dans la ville de Nag Hammadi, en Haute-Egypte, afin d'y rencontrer, par solidarité, les familles des six Coptes tués dans une fusillade, la police les attend de pied ferme. Ils ont été renvoyés vers le Caire par le premier train. Les autorités craignaient qu'"ils n'enflamment l'opinion publique et n'appellent à des manifestations", dans un contexte de tensions confessionnelles que les autorités tenteraient, selon les habitants de Nag Hammadi, d'étouffer.

NET-CITOYENS SOUS SURVEILLANCE

Depuis le début de 2007, le gouvernement a renforcé la surveillance de la Toile au nom de la lutte contre le terrorisme, sous la houlette d'un département spécial au sein du ministère de l'Intérieur. Facebook est surveillé plutôt que bloqué, afin d'identifier les militants qui doivent être observés ou arrêtés. Les autorités surveillent les e-mails et les appels téléphoniques de leurs concitoyens sans décision judiciaire, en vertu de la loi sur les Télécommunications qui impose aux fournisseurs d'accès de mettre à leur disposition les services et équipements de surveillance nécessaires.

Depuis 2008, les conditions d'utilisation du réseau Internet sans fil (WiFi) ont changé. La connexion est non seulement devenue payante, mais elle nécessite également une adresse e-mail à laquelle sont envoyés le mot de passe et le nom d'utilisateur. Les compagnies de téléphonie mobile sont contraintes d'obtenir les données personnelles de leurs clients pour pouvoir leur vendre leurs services. L'anonymat est menacé.

La surveillance est aussi présente dans les cybercafés, très fréquentés par la population. Les autorités font souvent pression sur les gérants pour obtenir l'accès aux données personnelles des internautes qui les intéressent. Certains cafés demandent à leurs clients de présenter leurs papiers en échange d'un code PIN pour accéder au Net, mais leur nombre reste limité.



Les Ennemis d'Internet



L'Egypte n'a pas mis en place de politique de filtrage du Web. Un tribunal administratif en 2007 a rejeté la demande d'un juge de bloquer une quarantaine de sites, en évoquant le besoin de défendre la liberté d'expression. Quelques sites "dijhadistes" sont parfois temporairement bloqués. Cependant, en mai 2009, un tribunal du Caire a ordonné au gouvernement égyptien de bloquer l'accès aux sites pornographiques jugés choquants pour les valeurs religieuses et sociales du pays. Il faudra attendre le résultat de l'appel et la réaction des autorités pour voir si ce jugement introduit un système de filtrage d'Internet en Egypte. Mais le ministre de la Communication et des Technologies de l'Information a pour le moment exclu publiquement cette option.

Les blogueurs sont sortis victorieux de leurs derniers démêlés avec les autorités : un projet du ministère des Communications prévoyait en 2009, d'après l'Arabic Network for Human Rights Information (ANHRI), de limiter les téléchargements mensuels des individus à 2 GB de capacité pour une vitesse de 264 kb/s. Il s'agissait de mieux contrôler la diffusion des informations, notamment des vidéos. En octobre 2009, les net-citoyens ont appelé à un boycott du web au cours d'une campagne surnommée "la révolution des internautes". Le ministère a finalement fait marche arrière face au tollé suscité par cette initiative. Il a reconnu que "les connexions Internet illégales ne sont pas le problème, c'est plutôt l'usage de plus en plus courant d'Internet qui pose problème". De tels propos laissent présager que le bras de fer entre les autorités et les blogueurs est loin d'être terminé, alors qu'une nouvelle mobilisation devrait voir le jour le 6 avril prochain.

IRAN

Les nouveaux médias, ennemis du régime

Nom de domaine : .ir
Population : 66 429 284
Internaute : 32 200 000
Salaire mensuel moyen : environ 300 euros

Nombre de net-citoyens emprisonnés : 13
Prix moyen d'une heure de connexion dans un cybercafé :
70 centimes d'euro

L'Iran, l'un des champions de la cyber-censure, a encore intensifié la répression et la surveillance en ligne depuis les troubles liés à la réélection contestée de Mahmoud Ahmadinejad, le 12 juin 2009. Le régime diabolise les nouveaux médias, qu'il accuse de servir des intérêts étrangers. Une douzaine de net-citoyens croupissent dans la prison d'Evin. Mais les internautes courageux continuent de se mobiliser.

UN SYSTÈME DE FILTRAGE BIEN RODÉ

La censure est inscrite au cœur de l'appareil d'Etat. Les fournisseurs d'accès à Internet louent la bande passante à la Compagnie des Télécommunications d'Iran (CTI), contrôlée par les Gardiens de la Révolution. Elle est chargée d'ordonner le blocage des sites, ce qui assure une politique de censure homogène. Des logiciels de filtrage développés en Iran sont utilisés. Les critères de blocage sont définis par le Comité en charge de déterminer les sites non autorisés. Il réunit des membres de plusieurs branches du gouvernement et de l'organe judiciaire : le ministère de la Communication et des Technologies de l'Information, le ministère de la Culture et de l'Orientation islamique, le ministère des Renseignements et de la Sécurité Nationale et le procureur général de Téhéran.

Les censeurs combinent blocage d'URL et filtrage de mots clés. Ils se montrent réactifs à l'actualité. Parmi les mots clés bloqués, on retrouve le terme "femme" en persan, mais aussi "torture" et "viol" après que l'un des leaders de l'opposition, Mehdi Karoubi, a dénoncé, en août 2009, les mauvais traitements infligés aux manifestants incarcérés dans la prison de Kahrisak.

La vitesse des connexions individuelles en Iran est lente, limitée à 128 kb/s. Les foyers et les cybercafés ne sont pas autorisés à avoir accès au haut-débit sur décret du ministère de la Communication. Cet obstacle technique limite la capacité des internautes à télécharger photos et vidéos. En période de troubles, la vitesse est encore ralentie.

Les autorités utilisent la loi sur la presse, le code pénal et la loi de 2009 sur la cybercriminalité pour poursuivre les internautes. L'article 18 de cette dernière prévoit jusqu'à deux années de prison et une amende pour quiconque reconnu coupable de "diffusion de fausses informations susceptibles de troubler l'opinion publique."

BLOCAGES DE SITES

L'Iran applique une politique de filtrage parmi les plus strictes au monde, qui s'est encore intensifiée depuis juin 2009. Les autorités se targuent de bloquer des centaines de milliers de sites. Une chose est avérée : des milliers de sites et des millions de pages associées sont aujourd'hui inaccessibles en Iran.

Les autorités iraniennes filtrent traditionnellement des contenus religieux et des sites considérés comme pornographiques ou obscènes. Depuis l'arrivée au pouvoir de Mahmoud Ahmadinejad, la censure touche de plus en plus de sites à caractère politique ou en rapport avec le combat pour les droits des femmes. Parmi les sites "féministes" bloqués : www.we-change.org, www.roozmaregih2.blogfa.com et www.pargas1.blogfa.com. Le site des réformateurs, www.baharestaniran.com, est également bloqué, ainsi que celui de l'ancien président Mohamed Khatami, www.yarinews.ir.





La censure touche d'abord les sites d'informations en persan, mais le blocage des sites en anglais devient de plus en plus courant. Le site de la BBC en persan est bloqué depuis janvier 2006, la version anglaise seulement depuis juin 2009.

Les autorités ont établi au printemps 2009, juste avant l'élection présidentielle, une liste d'instructions encadrant la couverture de la campagne et la responsabilité des fournisseurs d'accès. Ces instructions détaillaient une vingtaine de thèmes censurés, dont la "mise en danger de l'union nationale" et la "création de sentiments négatifs envers le gouvernement". Ainsi, les sites d'informations susceptibles de contester la victoire de Mahmoud Ahmadinejad, et notamment une dizaine de sites Internet proches de l'opposition, ont été censurés à la veille de l'élection.

Depuis le 12 juin, la censure a pris des proportions sans précédent. Les autorités renforcent leur emprise sur tout support ou média qui pourrait contester la "victoire". Les sites jugés proches de l'opposition, comme sahamnews.info ou des sites d'informations comme www.mizanews.com, sont visés. La censure touche même des sites proches des conservateurs, comme www.ayandenews.com, ce qui est révélateur des divisions au sein du pouvoir. Le site Parlemannews - site officiel de députés réformateurs - est inaccessible de manière intermittente depuis le 26 décembre, suite à la publication d'un communiqué du Conseil suprême de sécurité nationale annonçant l'interdiction de toutes les cérémonies à la mémoire de l'ayatollah Montazeri, un leader religieux iranien décédé le 20 décembre dernier (<http://www.rsf.org/Enterrement-de-l-Ayatollah.html>). Des plateformes de blogs comme www.blogfa.com ne sont pas bloquées dans leur intégralité, mais des blogs individuels sont rendus inaccessibles.

LES RÉSEAUX SOCIAUX TOUCHÉS DE PLEIN FOUET PAR LA CENSURE POST-ÉLECTORALE

Le régime iranien considère les réseaux sociaux comme des instruments de l'opposition. Facebook et Twitter, qui ont relayé les appels aux manifestations, sont bloqués constamment depuis juin 2009. Même traitement pour MySpace.com et Orkut.com.

Les sites participatifs d'échanges de photos ou de vidéos sont parmi les premiers visés : Flickr.com, www.photobucket.com et YouTube.com sont bloqués. Les autorités cherchent en particulier à empêcher l'envoi via Internet de vidéos prises par téléphone portable. La diffusion des images de la mort de la jeune manifestante Neda Agha-Soltan a fait trop de mal à l'image du régime. La vidéo anonyme a reçu le prestigieux prix du journalisme américain George Polk en février 2010. Au cours des manifestations du 7 décembre 2009 par exemple, les portables de certains manifestants ont été saisis par les forces de l'ordre. Un nombre encore indéterminé de personnes qui prenaient des photos ou filmaient les événements avec leurs téléphones auraient également été arrêtés.

LA VITESSE DE CONNEXION, INDICATEUR DES TENSIONS

Depuis l'été 2009, à l'approche de chaque rendez-vous de l'opposition ou de manifestations potentielles, Internet est fortement ralenti dans plusieurs grandes villes du pays. Jusqu'à atteindre 56kb/s selon certains internautes contactés par Reporters sans frontières. Les autorités évoquent un problème technique. Elles ne peuvent pas se permettre de couper l'accès à Internet sans nuire aux intérêts économiques des Gardiens de la Révolution, mais des coupures temporaires à des moments critiques ont été constatées. Ce fut le cas à l'occasion des célébrations du 31^e anniversaire de la Révolution islamique, le 12 février 2010. De forts ralentissements des connexions, ainsi que des coupures totales ou limitées à certains quartiers, ont été observés dans plusieurs grandes villes du pays, notamment à Téhéran, Mashhad, Ispahan, Ahvaz, et Shiraz. Certaines compagnies de téléphonie mobile ne permettaient



plus d'envoyer des SMS dès le 6 février au soir. Le brouillage des signaux de la téléphonie mobile avait également été intensifié.

SURVEILLANCE

La surveillance des internautes est facilitée par le fait que tout le trafic passe par un seul point, contrôlé par les Gardiens de la Révolution. Une cyberpolice garde en permanence un œil sur les activités des Iraniens en ligne.

Ce qui explique en partie la décision, prise le 10 février 2010, de suspendre la messagerie Gmail, très utilisée par les dissidents et plus difficile à surveiller, surtout depuis que les e-mails sont cryptés. Mais l'accès à la messagerie reste possible via des serveurs proxy. Les autorités, ont de leur côté, annoncé le lancement prochain d'un service de messagerie national.

Des soupçons de collaboration pèsent sur la société Nokia Siemens Network, qui aurait facilité la surveillance des communications par téléphones portables. Reporters sans frontières lui a demandé des explications dans un courrier daté du 29 juin 2009. L'entreprise a reconnu avoir vendu à la compagnie de télécommunications iranienne un équipement traditionnel capable de surveiller les appels vocaux, mais nie lui avoir vendu la capacité de contrôler des données ou des activités Internet.

DES NET-CITOYENS VICTIMES DE RAFLES

Avec une soixantaine de journalistes et blogueurs détenus, une cinquantaine contraints de prendre le chemin de l'exil, la République islamique d'Iran est devenue la plus grande prison du Moyen-Orient et l'une des cinq plus grandes prisons du monde pour les journalistes et net-citoyens.

Une trentaine de net-citoyens ont été arrêtés depuis juin 2009 et une quinzaine sont toujours détenus. Parmi eux, la blogueuse et militante des droits de l'homme, Shiva Nazar Ahari (<http://azadieznan.blogspot.com>), arrêtée le 20 décembre dernier, à la veille de l'enterrement de l'ayatollah Montazeri. Elle avait déjà été arrêtée le 14 juin 2009 et détenue pendant cinq mois. En novembre 2008, le cyberdissident Mojtaba Lotfi a été condamné à quatre ans de prison et cinq ans de bannissement pour "diffusion d'opinions du grand ayatollah Montazeri" et de "publicité contre le régime".

Plusieurs blogueurs et journalistes ont été accusés par la justice iranienne, d'être des "mohareb" (ennemis de Dieu). Ils risquent la peine de mort.

Omidreza Mirsayafi est quant à lui décédé en détention, le 18 mars 2009. Les circonstances de sa mort n'ont pas été élucidées. Il avait été condamné, en décembre 2008, à deux ans de prison pour "insulte envers des dirigeants de la République islamique" et à six mois pour "publicité contre le régime", par le tribunal révolutionnaire de Téhéran, suite à la publication d'articles sur son blog.

LA RIPOSTE DES AUTORITÉS : PROPAGANDE, INFILTRATIONS ET CYBER-ATTAQUES

Les nouveaux médias sont investis par les opposants, mais le régime s'y est vite fait une place afin de faire passer son message. La guerre des mots est lancée. Un porte-parole des Gardiens de la Révolution a annoncé le lancement de 10 000 blogs animés par la milice Basiji. De jeunes informaticiens ont été recrutés et forment le bras armé électronique des Gardiens de la Révolution. Cette cyberarmée iranienne revendique les cyber-attaques contre de nombreux sites de dissidents.

Autre méthode utilisée : la redirection des pages d'accueil de certains sites d'informations indépendants sur les pages de sites qui assurent la propagande du gouvernement. C'est le cas du site Balatarin, l'un des bastions en ligne du mouvement de contestation.

Le régime a aussi créé de faux sites Internet d'organisations politiques ou de médias étrangers, sur lesquels les internautes sont invités à envoyer des e-mails, des vidéos et à poster des commentaires pour des rassemblements. Cette machinerie permet ensuite d'accuser ces internautes d'espionnage pour le compte d'organisations étrangères.

LA CYBERDISSIDENCE TIENT BON

La blogosphère iranienne est l'une des plus dynamiques au monde. La jeune population du pays s'est prise d'un véritable engouement pour Internet et la censure ne lui fait pas peur : elle utilise très facilement des outils de contournement tels que UltraReach ou FreeGate, développés par le Global Internet Freedom Consortium aux Etats-Unis, et qui sont très utilisés par les internautes iraniens.

Autre exemple de mobilisation : des centaines d'Iraniens se sont habillés en femme portant le hijab et ont posté la photo sur leur profil Facebook en décembre 2009. Ils exprimaient ainsi leur soutien à Majid Tavakoli, un étudiant militant arrêté à Téhéran et accusé de s'être déguisé en femme pour pouvoir s'éclipser discrètement d'un rassemblement à Téhéran au cours duquel il avait prononcé un discours. Des internautes du monde entier ont exprimé leur solidarité avec les manifestants iraniens, comme ces net-citoyens chinois qui ont lancé la campagne "#CN4Iran" sur Twitter.



OUZBÉKISTAN

Censure brutale dans l'indifférence générale

Nom de domaine : .uz
Population : 26 606 007
Internaute : 7 740 000
Salaire mensuel moyen : environ 50 euros

Nombre de net-citoyens emprisonnés : 0
Prix moyen d'une heure de connexion dans un cybercafé :
0,14 euros

Dans ce pays privé de médias indépendants, les autorités imposent une censure très stricte d'Internet, tout en refusant de l'assumer publiquement. Filtrage de sites, sanctions et intimidations à l'encontre des voix potentiellement critiques... Les net-citoyens ont appris à s'autocensurer.

CENSURE MASSIVE DES CONTENUS À CARACTÈRE POLITIQUE

Le gouvernement a intensifié le contrôle d'Internet, notamment à la suite du massacre d'Andijan en 2005, afin de présenter à la population ouzbèke sa seule version des faits. L'accès à presque tous les sites Internet d'informations avait alors été bloqué. Les autorités tentent d'empêcher l'opposition ouzbèke, dans le pays ou basée à l'étranger, de s'adresser à la population via Internet et les nouveaux médias. Le nombre d'internautes est passé de 2,4 à 7,74 millions entre le début et la fin de 2009, d'après les autorités.

La liste des sujets sensibles est longue : la corruption des autorités, la critique du régime ou la situation déplorable des droits de l'homme. Parmi les sites bloqués, le site de l'agence d'information Ferghana.ru et celui de Nezavisimaya Gazeta (www.ng.ru). Le site d'informations régionales centrasia.ru est partiellement bloqué, la majorité des pages restant consultables. En tentant d'accéder aux articles défendus, les internautes sont redirigés vers la page d'accueil. Le site Central Asian News Service www.ca-news.org est également partiellement bloqué. La BBC en ouzbèke est constamment bloquée, la version en russe seulement périodiquement. Les réseaux sociaux tels que LiveJournal, MySpace, Facebook, Twitter, Blogger, Flickr et la plateforme de blogs la plus populaire en Ouzbékistan, kloop.kg, sont rendus inaccessibles de manière irrégulière. Les sites des télévisions russes Russia 1 et Vesti 24 ont été bloqués après avoir diffusé des informations sur la photographe ouzbèke Oumida Akhmedova, poursuivie pour "insulte" et "calomnie" du peuple, avant de bénéficier d'une amnistie. L'artiste avait traité dans ses œuvres de la pauvreté et de la condition des femmes.

La majorité des fournisseurs d'accès passent par le Réseau national de transmission de l'information, UzPAK, pour se connecter à l'Internet global. Le filtrage est appliqué à ce niveau. Mais l'un des FAI d'Etat, Tashkent City Telephone Network (tshtt.uz) bloque indépendamment des sites qui ne sont pas rendus inaccessibles par UzPAK. Chaque fournisseur d'accès doit obtenir une licence de la part du ministère des Communications et de l'Information (UzACI).

La version d'Internet auquel la population a accès une fois les sites "nocifs" rendus inaccessibles est surnommée UzNet.

D'après l'agence d'informations en ligne Ferghana.ru, une campagne destinée à justifier la censure d'Internet auprès du grand public a été lancée dans les médias contrôlés par le pouvoir. Le rédacteur en chef adjoint de l'un des trois grands quotidiens, Halk Suzi, a soutenu la reprise en main de sites qui relaient des "critiques inacceptables". Il a également proposé de mettre en place un système équivalent à la Grande muraille électronique de Chine.

UN APPAREIL LÉGISLATIF LIBERTICIDE QUI BAFOUE LA CONSTITUTION

La Constitution garantit l'accès à l'information, mais ce principe est bafoué chaque jour, notamment en raison de dispositions législatives multiples.

Les Ennemis d'Internet



La loi de 2002 sur les principes et garanties de l'accès à l'information autorise le gouvernement à la restreindre quand il s'avère nécessaire de protéger quiconque contre "l'influence psychologique de l'information négative". Le décret n°216 de 2004 interdit aux fournisseurs d'accès à Internet et aux opérateurs de diffuser certains types d'informations. Une interprétation large du contenu ciblé est faite par l'opérateur national UzbekTelecom. La loi sur les médias de 2007 rend les éditeurs et les journalistes responsables de l'"objectivité" de leurs publications et s'applique aux médias en ligne.

Le service de sécurité nationale (SNB) est chargé de surveiller Internet et de s'assurer que ces règles sont bien appliquées par les fournisseurs d'accès et les cybercafés.

SURVEILLANCE DES NET-CIToyENS

Le millier de cybercafés que compte le pays sont soumis à une surveillance inégale. L'utilisation de logiciels espions est répandue. Des tests réalisés par Reporters sans frontières ont montré que certains gérants réagissaient à l'installation d'un logiciel anti-espion sur l'un de leurs ordinateurs, tandis que cette manipulation passait inaperçue dans d'autres cybercafés. Certains logiciels de contournement de la censure ont pu être utilisés dans certains cafés mais pas dans d'autres. Des chercheurs de l'OpenNet Initiative ont été interpellés, en 2007, alors qu'ils testaient le filtrage de sites.

Les e-mails sont également surveillés, ainsi que les chats, notamment les services de ICQ et Mail.ru Agent. Plusieurs personnes auraient été arrêtées en janvier 2010 pour leur participation présumée à des organisations religieuses extrémistes. Elles auraient été repérées grâce à leurs conversations sur Mail.ru Agent.

Les net-citoyens qui souhaitent s'exprimer librement en ligne risquent gros. Comment ne pas se souvenir du journaliste en ligne Djamshid Karimov, neveu du Président, connu pour avoir dénoncé la corruption des autorités de la région de Jizzak, et interné de force en 2006 ? Les rares journalistes indépendants qui sont restés dans le pays sont sans cesse harcelés par les autorités, convoqués au commissariat. Dix d'entre eux sont en prison. Parmi eux, Solidjon Abdourakhmanov a été condamné en 2008 à purger une peine de dix ans de prison pour "possession de drogues avec l'intention de les vendre", dans une affaire montée de toutes pièces.

L'HYPOCRISIE DES AUTORITÉS ET LA LÂCHETÉ DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Malgré ce bilan accablant, les autorités nient l'ampleur de la censure, justifiée par la préservation de la sécurité nationale, et tentent même de faire bonne figure sur le plan international. L'hypocrisie du gouvernement n'a pas de limites quand il souhaite faire croire à une certaine ouverture du pays. Le président Islam Karimov a reproché aux médias, dans un discours tenu en février 2010, de ne pas être assez agressifs. Selon lui, "il est nécessaire de créer des conditions supplémentaires pour une meilleure couverture de la politique intérieure et internationale par les médias". Il s'agit seulement de plaire aux investisseurs, Karimov n'a aucunement l'intention de lever la censure.

La stratégie du pays semble dans tous les cas fonctionner. Attirée par les ressources énergétiques du pays, l'Union européenne s'est engagée dans une politique de rapprochement avec l'Ouzbékistan et a voté en 2008, puis en 2009, la levée des sanctions imposées suite au massacre d'Andijan.



SYRIE

Tolérance zéro pour la libre parole sur Internet

Nom de domaine : .sy
Population : 21 762 978
Internaute : 3 565 000
Salaire mensuel moyen : 791 euros

Nombre de net-citoyens emprisonnés : 4
Prix moyen d'une heure de connexion dans un cybercafé :
1 euro à 1.50 euro

La Syrie renforce la censure des sujets gênants sur le Web et traque les net-citoyens qui osent s'y exprimer librement. Les réseaux sociaux sont touchés de plein fouet. La surveillance est omniprésente. Les améliorations technologiques annoncées tardent à se concrétiser. La méfiance des autorités envers le potentiel de mobilisation des dissidents en ligne n'y est pas étrangère.

DÉVELOPPEMENT CONTRÔLÉ D'INTERNET

Le nombre d'utilisateurs a connu une augmentation exceptionnelle en dix ans. Plus de 16,5 % de la population utilise Internet. Les conditions d'accès ont été facilitées. Désormais, chacun peut acheter une carte prépayée d'accès à Internet et se connecter. Plus besoin de donner des informations personnelles, celles-ci sont déjà enregistrées lors de l'acquisition de lignes de téléphone fixe. Mais les connexions via ADSL ou 3G restent chères et donc limitées. Les connexions par satellite sont interdites, sauf permission expresse des autorités.

Le contrôle d'Internet est confié à deux organismes gouvernementaux, l'Etablissement syrien des Télécommunications (EST) et l'Organisation syrienne de l'Information (OSI), qui gèrent la bande passante. Depuis 2005, plusieurs fournisseurs d'accès privés ont vu le jour, mais ils sont loin d'être indépendants. Selon l'Arabic Network for Human Rights Information, alors que l'accès à Internet s'est beaucoup développé, l'infrastructure a peu évolué, provoquant des problèmes d'engorgement, des ralentissements de la vitesse de connexion et des coupures fréquentes. Le ministère de la Communication a annoncé le "développement global et la réforme de l'Internet", mais dans les faits, cette stratégie piétine. La qualité du câble qui relie la Syrie à Chypre devrait être améliorée, ainsi que la capacité de la bande passante. Un nouveau câble sous-marin pourrait être mis en place.

Le gouvernement, qui a longtemps minimisé sa présence sur le Web, a fait volte-face : les sites de propagande ou ceux défendant la position officielle se multiplient, comme la Syrian News Agency (SANA), ou bien les sites de Syria News, Al-Gamal, Sada Suria and Sham Press.

Le logiciel Thundercache est utilisé par l'EST et l'OSI pour assurer un contrôle centralisé de la Toile. Il permet, selon la propre définition de la compagnie qui le commercialise, Platinum Inc, de "protéger les communications Internet contre les logiciels espions, les virus, la navigation Web inappropriée, la messagerie instantanée, le streaming et le partage de vidéos en P2P, tout en améliorant la performance du Web". Il instaure une surveillance et un filtrage de sites en repérant des mots clés "interdits" désignés par les autorités.

FILTRAGE DE CONTENUS PARTICULIERS

La censure s'est accentuée depuis 2009. Plus de 200 sites sont bloqués à ce jour. Les contenus touchés concernent les critiques politiques, les affaires religieuses et les sites jugés "obscènes", les sites traitant de la minorité kurde et ceux basés en Israël. Sont également concernés les sites des partis d'opposition, de certains journaux libanais et des sites d'informations indépendants. Quelles sont les excuses avancées par le gouvernement ? Empêcher les troubles confessionnels et l'infiltration d'Israël.

Les censeurs visent en particulier les réseaux sociaux et les plate-formes de blogs. Il s'agit d'empêcher les dissidents de s'organiser et de recruter de nouveaux membres grâce aux nouveaux médias. Blogspot et Maktoob sont bloqués. YouTube est inaccessible depuis août 2007 suite à la diffusion de vidéos dénonçant

Les Ennemis d'Internet



la répression de la minorité kurde. La version en arabe de Wikipedia a été bloquée entre mai 2008 et février 2009. Amazon et Skype sont également censurés.

EMPRISONNÉS POUR S'ÊTRE EXPRIMÉS LIBREMENT SUR INTERNET

Au moins quatre net-citoyens sont derrière les barreaux. Ils servent d'exemples à d'autres internautes, qui préfèrent s'autocensurer plutôt que de perdre leur liberté pour quelques commentaires en ligne. Les autorités ont plusieurs armes légales à leur disposition : elles utilisent le code pénal, la loi d'urgence de 1962 et le répressif Code de la presse de 2001, amendé en 2005 pour couvrir les publications en ligne.

Le blogueur Tariq Biassi (<http://alzohaly.ektob.com/>) a été condamné en mai 2008 à trois ans de prison pour avoir posté un article critiquant les services de sécurité syriens sur un forum Internet. Il a été reconnu coupable de "publication de fausse information" et d'"affaiblissement du sentiment national" en vertu des articles 285 et 286 du code pénal syrien. Il avait nié tous les faits qui lui étaient reprochés et assuré que les commentaires publiés n'étaient pas les siens car il partageait sa ligne téléphonique avec six autres abonnés, dont un cybercafé. Le blogueur Kareem Arbaji, qui est aussi administrateur du forum Akhawiya, a été condamné en septembre 2009 à trois ans de prison pour "publication de fausses nouvelles qui minent le moral du pays". Il avait été arrêté en 2007 et aurait été torturé en détention. Le 6 mai 2008, des agents de sécurité du gouvernement syrien ont arrêté Habib Saleh, écrivain et cyberdissident, sans fournir d'explication. Le 9 avril 2008, l'écrivain et poète Firas Saad a été condamné à quatre ans de prison pour les mêmes chefs d'accusation que Tariq Biassi.

INTERNAUTES EN OBSERVATION

Les autorités ne relâchent jamais leurs efforts de surveillance : elles ont pu identifier Tariq Biassi en retrouvant l'origine de la connexion Internet. Depuis le 25 juillet 2007, elles imposent aux propriétaires de sites de conserver les données personnelles des auteurs d'articles et de commentaires.

Les descentes de police dans les cybercafés sont choses courantes. Les agents proposent aux internautes pris en délit de "surf intempestif" d'aller "prendre un café", synonyme de "se faire interroger". Les gérants doivent conserver les données personnelles et la liste des sites consultés. Ils doivent prévenir les autorités s'ils constatent des activités illégales. Les utilisateurs doivent même donner le nom de leurs père et mère ! En 2009 un collaborateur du site Menassat a été brièvement interpellé dans un cybercafé.

Emergence de groupes de pression en ligne

De nombreux internautes maîtrisent l'usage des outils de contournement de la censure. Certains utilisent des connexions via des serveurs libanais ou saoudiens. Quand les autorités commencent à bloquer les proxys les plus utilisés, d'autres se créent.

Facebook a été bloqué lorsque des Syriens ont commencé à devenir amis avec des Israéliens. Cependant, les internautes y accèdent désormais grâce à des proxys. Le réseau social est très populaire dans le pays. Il existe des centaines de groupes, qui comptent des centaines voire des milliers de membres, dédiés au tourisme, aux affaires, au sport, aux technologies et au divertissement. Sous la pression générale, les autorités seraient en train d'étudier la possibilité de débloquent Facebook.



Des groupes de pression en ligne se sont formés pour exprimer des revendications économiques ou sociales. Une campagne en ligne contre un projet de loi sur la modification du statut personnel semble avoir joué un rôle crucial dans la décision du gouvernement de l'abandonner. Des blogueurs ont lancé un appel à boycotter les fournisseurs de téléphones portables pour des raisons de surcoût et de baisse de la qualité de service. La mobilisation s'est également faite en faveur des blogueurs emprisonnés. Malgré la répression, des net-citoyens courageux sont capables de s'organiser. Ils attendent de pied ferme que les améliorations techniques à venir – indispensables pour le futur économique du pays – leur donnent encore plus d'options pour contourner la censure.

Les Ennemis d'Internet



Nom de domaine : .tn
Population : 10 486 339
Internaute : 3 000 000
Salaire mensuel moyen : 310 euros

Nombre de net-citoyens emprisonnés : 0
Prix moyen d'une heure de connexion dans un cybercafé :
entre 50 cts et 1 euro

Internet, considéré comme une menace potentielle pour la stabilité et l'image du pays, est soumis à une censure pernicieuse. Un filtrage très strict, un harcèlement des opposants et une surveillance à la Big Brother, permettent de contrôler étroitement l'information.

Les élections présidentielle et législatives du 25 octobre 2009 ont consacré sans surprise la victoire du président sortant Zine el-Abidine Ben Ali, et inauguré une période de répression à l'égard des opposants et des dissidents. Internet n'est pas épargné. Toute critique – online ou offline - du régime expose à des représailles.

DÉVELOPPEMENT SOUS STRICT CONTRÔLE

Le pays continue de développer les infrastructures de communications pour attirer des investisseurs étrangers. Il a ainsi acquis une stature de leader des nouvelles technologies dans la région. Mais il n'est pas question de laisser Internet devenir un espace d'expression libre.

Une politique de baisse des coûts d'accès à Internet a été menée ces dernières années, parallèlement à un contrôle strict de son contenu. La bande passante appartient à l'Agence tunisienne d'Internet (ATI), contrôlée par le gouvernement, qui impose un filtrage sévère. Des adresses URLs ainsi que des mots clés sont bloqués. Les 12 fournisseurs d'accès à Internet, privés ou publics, sont tous contrôlés indirectement ou non par le régime. Le filtrage se fait via les logiciels Smartfilter et Websense au niveau du point d'entrée du réseau.

UNE CENSURE PERNICIEUSE

Les autorités prétendent ne viser que les sites à caractère pornographique ou terroriste. La censure s'applique pourtant aussi aux sites politiques d'opposition, aux sites indépendants d'informations et aux sites de défense des droits de l'homme. Parmi les sites inaccessibles : Tunisnews, Nawaat, les sites du Parti démocrate progressiste PDPinfo.org, du mouvement « Al-Nahda » (Renaissance), de Tunisonline, d'Assabilonline, de Reporters sans frontières et d'Al-Jazeera en arabe. Mais le site d'Al-Jazeera en anglais reste accessible.

Les réseaux sociaux et autres sites participatifs, dont le potentiel de mobilisation effraie le régime, sont pris pour cibles quand leurs utilisateurs se montrent trop audacieux. Facebook a été bloqué en août 2008, suscitant une vague de protestation générale au sein de la société tunisienne. Le président Ben Ali est alors intervenu pour en assurer le déblocage. Il faut dire que la jeunesse l'utilise abondamment. Le Président compte lui-même plus de 120 000 fans sur sa page. En revanche, des piratages fréquents de pages Facebook de dissidents ont été constatés, ainsi que des blocages de groupes spécifiques, comme le groupe créé par des militants tunisiens pour demander la libération du journaliste indépendant Taoufik Ben Brik.

Lorsqu'un internaute tente d'accéder à un site interdit, le message suivant s'affiche systématiquement : « Error 404: page not found », sans indiquer la fameuse « Error 403 : Forbidden », plus caractéristique du blocage. L'internaute ne sait donc pas si le site a été placé sur une liste noire ou s'il s'agit seulement d'une erreur technique. Cette stratégie est révélatrice de l'existence d'une censure déguisée.





SURVEILLANCE GÉNÉRALISÉE

Personne n'échappe à cette surveillance : ni les dissidents bien sûr, ni même les proches du pouvoir, ni les Tunisiens basés à l'étranger.

L'Agence nationale de la sécurité informatique, dont le mandat est officiellement de protéger les clients des virus, se transforme en cyberpolice pour contrôler les boîtes e-mails et les sites des internautes, en premier lieu ceux des dissidents. Un arrêté ministériel oblige les fournisseurs d'accès à communiquer à l'ATI la liste de leurs abonnés. Les logiciels de filtrage utilisés permettent la surveillance et l'interception des e-mails, autorisée par la loi de 1998 relative au Code de la Poste, si ces e-mails constituent un « trouble à l'ordre public ».

La censure n'offre pas un contexte favorable aux affaires. Les entreprises et les ambassades, qui ne peuvent se contenter d'un accès à l'intranet tunisien, et ont besoin d'assurer la confidentialité de leurs communications, recourent à des connexions sécurisées via satellite.

Les connexions Internet privées par satellite sont en revanche interdites pour les particuliers et se font uniquement via des lignes de téléphones fixes. Afin de mieux surveiller les dissidents, les connexions sont individualisées. Un utilisateur garde la même adresse IP, qu'il se connecte de chez lui ou depuis son lieu de travail. Les boîtes e-mails sont également sous surveillance.

Les cybercafés n'échappent pas à cette surveillance oppressante. Les consignes de ne pas visiter les sites interdits sont affichées sur les murs. Les gérants sont responsables des contenus visités par leurs clients, qui doivent généralement montrer leurs papiers d'identité. Le logiciel Publisoft a été imposé dans tous les cybercafés en 2009 plusieurs mois avant les élections afin d'espionner les utilisateurs et leurs comportements en ligne.

DES NET-CITOYENS EMPRISONNÉS AU COURS DES DERNIERS MOIS

Les autorités ont utilisé l'arsenal législatif dont elles disposent pour réduire les voix critiques en ligne au silence et les envoyer derrière les barreaux, comme elles le font déjà avec les journalistes. Zouhaier Makhoul, journaliste en ligne pour le site d'informations Assabilonline, a été libéré le 12 février 2010, après avoir passé près de 4 mois en prison. Il avait été condamné à quatre mois de prison et à une amende de 6000 dinars (environ 4000 euros) pour son reportage sur les conditions environnementales dans la zone industrielle de Nabeul. La célèbre blogueuse Fatma Arabicca a été détenue quelques jours en novembre 2009. Elle est toujours sous le coup d'une enquête.

SITES HACKÉS ET AUTRES TRACASSERIES NE DÉCOURAGENT PAS LES BLOGUEURS MILITANTS

Deux blogs hébergés sur la plateforme RSFBlog ont été piratés en septembre 2009 : <http://tunisiawatch.rsf-blog.org>, le blog de l'ancien juge et militants des droits de l'homme Mokhtar Yahiaoui et <http://www.moncefmarzouki.com>, le blog d'un opposant tunisien, le Dr Moncef Marzouki. Les sites d'informations tunisiens d'opposition Tunisnews et Kalima, hébergés à l'étranger, sont régulièrement victimes de hacking, sous la forme d'attaques DDoS notamment, et de suppression de contenu.

Les Ennemis d'Internet



Autres méthodes employées contre les dissidents : coupure de la connexion Internet, blocage de port, transmission de virus et de malware, infiltration des forums de discussion. Les e-mails en provenance de destinations « hostiles » ne s'affichent pas ou mal. Des e-mails envoyés par Reporters sans frontières ont été rendus illisibles dans le pays, ou ont disparu de boîtes e-mails.

La multiplication des entraves et les punitions encourues pourraient décourager les net-citoyens. Pourtant, la blogosphère tunisienne se révèle dynamique et capable de se mobiliser pour certaines causes. Par exemple, en février 2010, autour de la campagne pour demander la libération d'étudiants tunisiens arrêtés pour avoir défendu leur droit à obtenir un logement. La censure du blog « Free Tunisian Students » – tout comme celui de Fatma Arabicca – a donné lieu à des vagues de protestations dans la blogosphère qui a, d'après GlobalVoices, dénoncé la censure de « Ammar les ciseaux », le surnom donné à l'appareil de censure tunisien.

TURKMÉNISTAN

Internet laissé pour compte de l'ouverture énergétique

Nom de domaine : .tm

Population : 5 342 342

Internaute : 127 000

Salaire mensuel moyen : 150 euros

Nombre de net-citoyens emprisonnés : 0

Prix moyen d'une heure de connexion dans un cybercafé :
0,6 à 1 euro

Le président Berdymoukhamedov a partiellement rompu l'isolement diplomatique instauré par son prédécesseur, le très autoritaire Saparmyrat Niyazov. Mais l'ouverture relative sur le plan économique ne s'est pas traduite par plus de libertés sur Internet ou dans la société. A peine 2 % de la population a accès au Web. Le contrôle de l'information reste oppressant dans cette dictature post-stalinienne.

DE TIMIDES AMÉLIORATIONS

Les Turkmènes ont reçu, en 2008 seulement, l'autorisation de se connecter de manière individuelle au Web. Les entreprises étrangères avaient d'abord obtenu un accès à Internet, étendu ensuite progressivement à leurs employés, puis aux citoyens turkmènes. L'Institut de recherches sur les télécommunications Pyramid Research estime le nombre d'abonnements individuels à la fin 2009 à 13 200, et le nombre d'utilisateurs à 127 000. Le Centre d'information américain, le Centre culturel français et l'Université turkméno-turc, ainsi que des écoles privées turques, proposent un accès au réseau international.

La vitesse de connexion est moins lente que par le passé : il faut désormais quelques minutes pour ouvrir un email, contre une bonne demi-heure en 2008. L'envoi ou la réception d'une photo prend plus de temps. Il faut compter 30 minutes pour une vidéo.

Dans les faits, très peu de Turkmènes se sont dotés d'une connexion à leur domicile. Les coûts sont prohibitifs : un abonnement mensuel coûte 5 dollars, auxquels il faut ajouter 0,50 centimes de dollar par heure. Le salaire moyen est de moins de 150 euros par mois.

Le président actuel a tenu sa promesse de permettre l'ouverture de cybercafés. Cependant, les utilisateurs sont contraints de montrer une pièce d'identité et de payer la somme conséquente de 1 à 2 \$ par heure. Une quinzaine fonctionnent actuellement dans le pays, dans la capitale Ashgabat, mais aussi dans d'autres grandes villes comme Dashoguz. Les policiers en uniforme ne sont plus postés à l'entrée des cybercafés pour intimider les clients, mais des descentes des services secrets ont toujours lieu. En 2008, un internaute accusé de consulter des sites interdits avait été arrêté de cette manière.

LE « TURKMETET »

Hormis quelques entreprises et ambassades étrangères qui peuvent accéder au World Wide Web, les rares utilisateurs d'Internet ont accès à une version ultra-censurée d'Internet, un intranet baptisé « le Turkmetet ». A moins qu'ils ne sachent utiliser les outils de contournement de la censure.

Un filtrage très sévère se concentre sur les publications critiques susceptibles d'atteindre en premier lieu les utilisateurs locaux et dissidents potentiels, notamment en raison de la langue. Les sites de l'opposition, comme XpoHo.tm et Gundogar, et des sites d'informations régionales sur l'Asie centrale tels que fergana.ru ou eurasianet sont bloqués. YouTube et LiveJournal ont été rendus inaccessibles à la fin 2009, afin d'empêcher les Turkmènes de bloguer ou d'envoyer des vidéos à l'étranger. Facebook, dont l'utilisation reste limitée dans le pays, n'est pas bloqué. Pour le moment.

Les sites de la plupart des ONGs généralistes sont en revanche consultables. Même cas de figure pour les médias russes et turcs, qui ne contiennent pas d'articles critiques sur le pays, notamment en raison des liens commerciaux importants entre le Turkmenistan d'une part et la Russie et la Turquie d'autre part.



TURKMÉNISTAN

Internet laissé pour compte de l'ouverture énergétique

Le gouvernement garde un œil sur les activités de ses net-citoyens. Les autorités préfèrent surveiller les comptes de messagerie des internautes (mail.ru, hotmail, etc.) plutôt que de les bloquer, par souci d'identifier des dissidents potentiels.

LES ENTREPRISES OCCIDENTALES, VECTEURS DE CHANGEMENT ?

L'entreprise de télécommunications russe MTS détient 80 % du marché des téléphones portables, qui connaît une popularité croissante. MTS fournit désormais également un accès Internet via GPRS, ce qui pourrait permettre un accès plus facile à la population. Dans les conditions d'utilisation, il est spécifié qu'Internet est filtré.

L'amélioration des infrastructures de télécommunications n'est pour le moment pas la priorité absolue des autorités, alors que près de 25 % de la population vit sous le seuil de pauvreté. Il ne faut pas compter sur la communauté internationale pour faire avancer la cause de la liberté d'expression dans un pays qui apparaît comme un eldorado pour les entreprises occidentales appâtées par le gaz turkmène. Cependant, l'ouverture économique du pays pourrait avoir quelques conséquences positives sur la pénétration d'Internet au sein de la population. A condition qu'elle ne cherche pas à consulter des sujets trop sensibles ou à développer une forme de société civile. Les entreprises étrangères pourraient être les vecteurs de changements en exigeant la généralisation de moyens de communication modernes adaptés au fonctionnement des activités commerciales et entrepreneuriales.



VIET-NÂM

Une vague de répression brutale

Nom de domaine : .vn

Population : 88 578 758

Internaute : 21 963 117

Salaire mensuel moyen : environ 50 euros

Nombre de net-citoyens emprisonnés : 17

Prix moyen d'une heure de connexion dans un cybercafé : environ 2 euros pour les touristes. En général moins cher pour les nationaux

Les progrès réalisés par le Viet-nâm dans le domaine des droits de l'homme pour assurer son accession à l'Organisation mondiale du commerce, en 2007, ne sont plus qu'un lointain souvenir. A l'approche du Congrès du Parti communiste de 2011, le pouvoir fait taire les voix discordantes sur Internet, et en premier lieu celles qui critiquent la politique du pays envers la Chine.

POPULARITÉ COUPABLE

Internet s'est beaucoup développé ces dix dernières années. La Toile connaît un grand succès parmi la jeunesse. Le réseau social Facebook comptait, en novembre 2009, un million d'utilisateurs, contre 50 000 seulement au début de 2009.

Les cybercafés restent le principal point d'accès. Les gérants demandent rarement à leurs clients de présenter leurs papiers d'identité, mais ils sont tenus d'enregistrer le détail de leurs connexions. Des arrestations de clients consultant des sites interdits ont été signalées dans le passé.

Le journalisme citoyen se développe. Des sites comme Vietnam Net et Vietnam News évoquent des sujets comme la corruption, les questions sociales et la situation politique. Les blogueurs se livrent à de véritables enquêtes de terrain qui ne pourraient être publiées dans les médias traditionnels. Grâce à Internet et à l'espace de discussion et d'échanges qu'il offre, une société civile virtuelle a vu le jour. Les militants démocrates y ont trouvé refuge. Ce qui effraie les autorités.

Après avoir préparé le terrain en 2008, en se dotant d'outils légaux, le pouvoir s'est livré, en 2009, à une reprise en main d'Internet. En octobre 2008, le gouvernement a mis en place une nouvelle entité administrative, dépendante du ministère des Communications, l'Agence gouvernementale pour la Radio, la Télévision et les Informations Electroniques. Ce ministère a adopté un décret en décembre 2008 qui renforce le contrôle du gouvernement sur Internet. Les internautes qui diffusent des informations « hostiles » au gouvernement peuvent subir des sanctions. Depuis janvier 2009, de nouvelles mesures ont été mises en place pour réguler les blogs. Dans un document intitulé "Circulaire n°7", les autorités ordonnent que les blogs ne fournissent que des informations strictement personnelles (art.1). Ainsi, il est interdit de diffuser des articles de presse, des œuvres littéraires ou d'autres publications interdites par la loi sur la presse (art 2). De plus, tous les six mois, ou sur demande des autorités, les hébergeurs doivent faire un rapport sur les activités de leurs clients contenant le nombre de blogs qu'ils gèrent et leurs statistiques ainsi que les données des blogs qui ont violé les règlements établis par l'hébergeur (art. 6). Le ministère de la Sécurité publique est également impliqué dans la surveillance de la Toile.

CENSURE AGGRAVÉE

Alors que le pays prétend ne filtrer que du contenu à caractère obscène ou qui met en danger la sécurité nationale, la censure touche en réalité les sites de l'opposition ou ceux qui critiquent d'une manière ou d'une autre le régime. Un sujet de plus en plus tabou : les disputes territoriales entre le Viêt-nam et la Chine en mer de Chine. La censure se fait principalement par le blocage de noms de domaine et concerne d'abord les sites en vietnamien. Les différents fournisseurs d'accès l'appliquent de manière inégale.

Les Ennemis d'Internet





Les cyber-attaques se multiplient. Des hackers s'en sont pris, notamment en janvier 2010, à des sites qui ont repoussé les limites de la liberté d'expression sur Internet, bauxitevietnam.info et blogosin.org. D'un ton modéré, ils se sont montrés critiques envers la politique des autorités vis-à-vis de Pékin. Le site "BauxiteVietNam" a été créé en 2008 par trois intellectuels pour relayer une campagne contre le plan d'exploitation par une entreprise chinoise de mines de bauxite sur les Hauts-Plateaux, décidé par le gouvernement malgré l'avis défavorable des scientifiques et des défenseurs de l'environnement. Ce site s'est transformé en une sorte de forum libre pour s'exprimer sur des sujets sensibles comme la corruption, la démocratie ou les relations sino-vietnamiennes. Son directeur, le professeur Nguyen Hue Chi, a été convoqué plusieurs fois par la police.

La pression s'accroît sur les responsables de journaux en ligne non autorisés comme To Quoc (La Patrie). L'enseignant Nguyen Thuong Long, rédacteur en chef adjoint de To Quoc, a été convoqué par la police en février 2010. Quant à Nguyen Thanh Giang, l'un des fondateurs, il a vu sa maison encerclée par la police. L'accès à Facebook est restreint depuis novembre 2009. Le blocage est récurrent mais pas permanent. Selon l'Associated Press, un technicien de Vietnam Data Corp. avait confirmé en novembre 2009 que le gouvernement avait ordonné aux fournisseurs d'accès de bloquer le réseau social. Certains ont appliqué cette directive, d'autres auraient été moins coopérants. Cette mesure est intervenue alors que Facebook a été utilisé par des groupes prodémocratiques pour dénoncer des arrestations de militants comme Nguyen Tien Trung.

Le régime avait annoncé en 2008 sa volonté d'obliger les entreprises étrangères à collaborer, notamment les plateformes de blogs. Certains internautes qui craignent pour leurs données personnelles ont migré de Yahoo ! 360plus vers des plateformes comme WordPress, Blogspot et Multiply, après que l'entreprise américaine a décidé de déplacer ses serveurs de Singapour vers le Viêt-nam.

ARRESTATIONS ET CONDAMNATIONS À LA CHAÎNE

Le Viêt-nam est la deuxième prison du monde pour les net-citoyens : dix-sept d'entre eux sont actuellement derrière les barreaux. Le pouvoir ne montre aucune tolérance envers les sites et net-citoyens considérés comme mettant en cause la stabilité du régime. La plupart sont poursuivis – et condamnés – pour « subversion » ou « tentative de renversement du régime du peuple ». Les articles 79 et 88 du code pénal sont utilisés.

La dernière vague de répression a débuté en septembre 2009 avec l'arrestation de neuf dissidents à Hanoi et Hai Phong. Ils font les frais du « ménage interne » en cours en prévision du prochain Congrès du Parti communiste. Des peines de prison très sévères ont été prononcées contre des militants démocrates qui ont plaidé sur Internet pour le multi-partisme. Les autorités avancent la théorie du complot venu de l'étranger et invoquent l'effet déstabilisateur de la propagation des valeurs occidentales.

Le célèbre avocat Le Cong Dinh a été condamné, le 20 janvier 2010, à cinq ans de prison ferme et les militants démocrates Nguyen Tien Trung, Le Thang Long et Tran Huynh Duy Thuc ont écopé respectivement de 7 ans, 5 ans et, la peine la plus lourde, 16 ans ferme en vertu de l'article 79 du code pénal vietnamien. A ces peines s'ajoutent trois ans d'assignation à résidence pour tous, excepté Tran Huynh Duy Thuc, qui est condamné à 5 ans. Les quatre militants ont été reconnus coupables d'avoir « mis en danger la sécurité nationale », en « organisant des campagnes en collusion avec des organisations réactionnaires basées à l'étranger », destinées à « renverser le régime du peuple avec l'aide d'Internet ». Huit blogueurs ont été condamnés à des peines de prison en octobre 2009. ([lien](#))



A l'issue d'un procès monté de toutes pièces, l'écrivain et militante des droits de l'homme Tran Khai Thanh Thuy a été condamnée à trois ans et demi de prison pour "coups et blessures" alors que c'est elle qui a été agressée. Ses écrits sur Internet étaient très populaires dans le pays et à l'étranger.

Le journaliste et blogueur Nguyen Hoang Hai, plus connu sous le nom de Dieu Cay, est toujours derrière les barreaux. Arrêté en 2008 quelques jours avant le passage de la flamme olympique à Hô Chi Minh-ville, il avait été condamné à deux ans et demi de prison en décembre 2008 pour « fraude fiscale ». D'après le témoignage de son fils, Dieu Cay était étroitement surveillé depuis sa participation, début 2008, à des manifestations à Hô Chi Minh-Ville pour protester contre la politique chinoise dans les archipels des Paracels et Spratleys.

Ces arrestations et condamnations sont un encouragement à l'autocensure. La blogueuse Nguyen Ngoc Nhu Quynh, alias Me Nam, a été libérée en septembre 2009, mais sous la pression policière, elle a décidé de fermer son blog.

PRESSIONS INTERNATIONALES ?

En décembre 2009, des pays donateurs occidentaux avaient mis en garde Hanoï contre les restrictions imposées à Internet, qui risquent de freiner le développement économique du pays. L'ambassadeur des Etats-Unis, le plus grand marché à l'export pour le Viêt-nam, a affirmé en février 2010 que ces condamnations de dissidents « affectaient les relations bilatérales ».

Reporters sans frontières a fait appel à l'Union européenne, lui demandant de suspendre le dialogue sur les droits de l'homme avec le Viêt-nam tant que les net-citoyens et journalistes emprisonnés sont maintenus en captivité.

AUSTRALIE

Censure impopulaire

Le gouvernement souhaite mettre en place un filtrage d'une ampleur sans précédent pour une démocratie, sous couvert de lutter contre la pédopornographie. L'Etat d'Australie du Sud a adopté une législation contre l'anonymat en ligne.

UN SYSTÈME DE FILTRAGE DRACONIEN

Après une année de tests effectués par le gouvernement, en partenariat avec les fournisseurs d'accès Internet australiens, le ministre des Télécommunications, Stephen Conroy, a réaffirmé, le 15 décembre 2009, l'intention du gouvernement de faire voter une loi instaurant un filtrage obligatoire de sites jugés « inappropriés ». La décision de bloquer l'accès à un site ne serait pas prise par un juge, mais par une autorité administrative, l'ACMA (Australian Communications and Media Authority). Cette procédure, sans décision judiciaire, n'est pas satisfaisante au regard d'un Etat de droit : l'ACMA classe les contenus en secret, au terme d'une décision administrative unilatérale et arbitraire qui décide de la liste noire à filtrer.

Le filtrage viserait la classification de contenus RC (refused classification), déjà adoptée par les médias traditionnels, et s'appliquerait donc à des contenus qui n'ont rien à voir avec l'intention affichée par les autorités de lutter contre la pédopornographie, la diffamation ou les droits d'auteur. Le risque de surblocage est évident : des sujets comme l'avortement, l'anorexie, la législation sur la vente de marijuana, ou les aborigènes risqueraient donc d'être filtrés. Tout comme des articles de presse ou des informations à caractère médical faisant référence à ces sujets. Alors que le gouvernement a annoncé que le filtrage serait efficace à 100%, une annonce contestée par des experts, le site Wikileaks a révélé la liste de sites filtrés qui n'avaient rien de répréhensible, comme des liens YouTube, des jeux de poker, des réseaux gay, des pages Wikipédia, des sites chrétiens, etc.

UN PROJET DE LOI IMPOPULAIRE

Alors qu'un vrai débat national s'imposait sur le sujet, Stephen Conroy a rendu la discussion très difficile, en qualifiant ses critiques de partisans de la pédopornographie. Un sondage 2009 de Fairfax Media, réalisé en décembre 2009 auprès de 20 000 Australiens, a montré que 96% d'entre eux sont fortement opposés à ce projet de loi. L'entreprise américaine Google a également émis de fortes réserves, expliquant que ce système de filtrage "est abusif et soulève de véritables questions quant aux restrictions de l'accès à l'information". Des centaines de sites Internet australiens ont participé les 28 et 29 janvier à une journée nationale « Internet Blackout » pour protester contre cette mesure.

L'annonce de l'introduction prochaine de ce projet de loi intervient alors que le gouvernement actuel a mis un terme au programme lancé par le gouvernement précédent, qui procurait des systèmes de filtrage gratuits pour les familles australiennes.

Par ailleurs, les contenus pédopornographiques sont déjà interdits par le Broadcasting Services Act de 2000. L'Australian Broadcasting Authority est habilitée à demander aux fournisseurs d'accès du site concerné d'en bloquer l'accès.

La législation antiterroriste conduit déjà à de graves atteintes à la confidentialité des correspondances privées. Depuis 2001, la loi permet à l'ACMA d'intercepter tout courrier e-mail suspect et de mener des enquêtes en l'absence d'autorisation judiciaire préalable.





AUSTRALIE

Censure impopulaire

L'ANONYMAT EN LIGNE EN DANGER DANS L'ÉTAT D'AUSTRALIE DE SUD

Au niveau fédéral, la loi australienne garantit aux internautes le droit de publier des commentaires anonymes. Ce n'est pas toujours le cas au niveau local. En vertu de nouveaux amendements à la loi électorale de l'Etat d'Australie du Sud, les commentaires sur les sites d'actualité parlant des élections locales prévues pour le 20 mars devront être signés du vrai nom de leur auteur, sous peine de se voir infliger une amende de 1 250 à 5 000 dollars australiens (850 à 3 400 euros). Les sites sont tenus de conserver pendant six mois toutes les informations permettant d'identifier un internaute qui a écrit sur le site.

BAHREIN

Le filtrage a le vent en poupe

Le pays connaît un des taux de pénétration d'Internet parmi les plus élevés de la région. Mais le processus de démocratisation s'essouffle et la liberté d'expression sur le Web s'en ressent. Les autorités ont pris le parti d'un filtrage massif mais les net-citoyens se montrent inventifs lorsqu'il s'agit de contourner la censure et se mobilisent pour défendre leurs droits.

RENFORCEMENT DU FILTRAGE

La volonté d'innovation technologique des autorités va de pair avec un renforcement du contrôle sur la Toile. Une politique de filtrage rigoureux s'applique à Internet et concerne les contenus d'ordre politique, religieux, considérés comme obscènes ou remettant en cause la dignité de la famille royale. Parmi les sites bloqués : les sites d'opposition, les sites jugés anti-islamiques, les forums de discussion abordant des sujets tabous, des sites d'informations.

Début 2009, la nouvelle ministre de la Culture, Sheikha Mai Bent Mohammed Al-Khalifa, membre de la famille royale, a lancé une "campagne contre la pornographie" qui s'est soldée par la fermeture de 1040 sites. Certains n'avaient pourtant rien à voir avec le sujet. Le blocage du site de l'Arabic Network for Human Rights Information (ANHRI) et du Bahrain Centre for Human Rights est révélateur de la volonté du gouvernement de s'en prendre à des sites qui critiquent le gouvernement, la famille royale ou bien le Parlement. Google Earth a d'ailleurs été rendu inaccessible afin que les Bahreïnais ne puissent connaître les lieux de résidence de la famille royale. Des pages YouTube, Wikipedia et Facebook ont aussi fait les frais de cette campagne. Un précédent : le compte Twitter d'une ressortissante étrangère a été bloqué début janvier 2010.

DES NET-CITOYENS DÉTERMINÉS MAIS SOUS SURVEILLANCE

L'utilisation de serveurs proxy est très répandue. Près de deux cents blogueurs s'expriment régulièrement sur la Toile. Ils préfèrent en général conserver leur anonymat. Les autorités surveillent régulièrement les sites Internet et l'utilisation des outils de contournement de la censure. Elles n'hésitent pas à poursuivre ou à harceler les journalistes et blogueurs "gênants".

Une surveillance accrue pèse sur les nombreux cybercafés du pays. Leur contrôle est coordonné par une commission qui réunit quatre ministères et qui s'assure que les règles sur l'interdiction aux mineurs et la visibilité des postes sont bien respectées.

LOIS ET DÉCRETS PROHIBITIFS

La législation dans le domaine est particulièrement dure. Internet est régulé par l'Autorité de régulation des télécommunications, établie par la loi n°47 sur les Télécommunications, adoptée en 2002. Son champ d'application a été étendu aux supports en ligne. Un amendement de 2008 a éliminé la censure préalable et les peines de prison pour les reporters. Mais les journalistes et internautes peuvent toujours être poursuivis en vertu de la loi antiterroriste ou du code pénal.

Deux décrets concernant spécifiquement Internet ont été adoptés en 2009. Le premier décret permet la fermeture de sites sans décision de justice, sur simple demande de la ministre de la Culture. Le second oblige le nombre croissant de fournisseurs d'accès à Internet – une vingtaine à ce jour - à bloquer des sites à caractère pornographique ou susceptibles d'inciter à la violence ou à la haine raciale.



BAHREIN

Le filtrage à le vent en poupe

L'administration des impressions et des publications du ministère de l'Information avait ordonné en 2007 l'enregistrement des sites Internet, hébergés dans le pays et à l'étranger, qui présentent un lien avec les affaires du royaume, les arts, la religion, la politique, etc. Cette décision s'est heurtée à l'opposition d'un grand nombre de propriétaires de sites Internet. Ces derniers ont tacitement décidé de ne pas s'enregistrer, faisant acte de désobéissance civile sur la Toile. Ils y voyaient une atteinte à la liberté d'expression sous couvert d'assurer la sécurité de l'Etat. Le régime a alors reculé et l'enregistrement est devenu optionnel.

Les pays sous surveillance



BÉLARUS

Reprise en main d'Internet, dernier rempart de liberté, à la veille des élections

Le gouvernement se dote de nouvelles dispositions légales pour mettre en place un contrôle serré d'Internet. Après avoir verrouillé les médias traditionnels, le régime poursuit son offensive contre Internet et tente d'intimider la société civile qui y a trouvé refuge.

UN NOUVEAU DÉCRET LIBERTICIDE

Le président Loukachenko a signé, le 1er février 2010, un décret relatif aux “mesures de régulation du réseau national d'Internet” qui institue une censure renforcée et dirigée au sommet de l'Etat. Le décret impose aux supports d'accès à Internet (ordinateurs, téléphones) d'être identifiés et enregistrés par les fournisseurs d'accès à Internet (FAI). Les clients des cybercafés seront contraints de s'identifier et chaque connexion sera répertoriée et conservée pendant un an. Même chose pour les utilisateurs de connexions partagées (ex: co-propriétaires). Enfin, le décret prévoit la création d'un “centre analytique” rattaché à la présidence et chargé de surveiller le contenu avant toute diffusion sur Internet. Ce centre distribuera les noms de domaine et pourra ordonner aux FAI de fermer un site. Ces derniers disposeront alors de 24 heures pour obtempérer. Les fermetures sont également possibles à la demande d'un simple citoyen, instaurant une forme de délation en ligne. La trentaine de FAI existants doivent utiliser la bande passante de Belpak, un affilié de Beltelekom, en position de monopole, ce qui facilite le contrôle et la surveillance.

DES INTENTIONS PLUS QUE DOUTEUSES DÉNONCÉES PAR LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Le président se veut rassurant : chacun sera libre de faire ce qu'il veut sur Internet, il s'agit de “protéger les droits des citoyens biélorusses dans le domaine de l'information”, de défendre la moralité et la propriété intellectuelle, et de développer Internet à des fins économiques. Difficile de croire celui qui avait annoncé son intention, il y a plusieurs mois, de “lutter contre l'anarchie sur le Web”, en évoquant le modèle chinois. Personne n'est dupe : il s'agit d'empêcher l'opposition de s'exprimer sur Internet à la veille de l'élection présidentielle de 2011. Le décret doit entrer en vigueur en juillet 2010.

L'Union européenne a choisi de durcir le ton envers la “dernière dictature d'Europe” en qualifiant ce décret de “pas dans la mauvaise direction”. L'UE et l'OSCE sont en train d'étudier la compatibilité ou non du texte avec les engagements pris par le Bélarus auprès des deux instances.

UNE SOCIÉTÉ CIVILE ACTIVE SUR LE WEB MALGRÉ LA RÉPRESSION

Près de trois millions de Biélorusses sont actifs sur la Toile. Les voix critiques du gouvernement, les journalistes indépendants et la société civile en général ont trouvé sur Internet un espace de discussion et d'échanges qui n'existe plus dans les médias traditionnels. Des dizaines de cybercafés dans la capitale, Minsk, mais également dans le reste du pays, sont leur principal point d'accès. Ils sont, depuis un décret de 2007, soumis à une forme de surveillance des autorités.

Les net-citoyens font déjà les frais de la répression. Andrei Klimau, le premier opposant poursuivi après avoir publié un article sur Internet, a été condamné à deux ans de prison en août 2007 pour “incitation au renversement du régime”. Il a été libéré en février 2008. Les cyber-attaques contre des sites indépendants comme Charte 97, le site d'opposition le plus visité du pays, ou bien le site de Radio Free Europe / Radio Liberty sont fréquentes, ainsi que les menaces contre leurs journalistes, ou les blocages en cas d'événements politiques majeurs et de manifestations. La nouvelle loi sur la presse d'août 2008 a instauré un contrôle des publications en ligne.



BÉLARUS

Reprise en main d'Internet, dernier rempart de liberté, à la veille des élections

La communauté en ligne est prompte à se mobiliser et son dynamisme trouve des échos au sein de la société. Pour protester contre la fin de la gratuité des transports pour les personnes âgées, des internautes et blogueurs indignés ont demandé à leurs compatriotes de donner des jetons de bus aux citoyens du troisième âge. Plusieurs centaines de personnes ont joué le jeu, l'initiative a été filmée et postée sur Internet. Un véritable pied de nez aux autorités. Tout comme la "Journée pour une vraie démocratie" qui appelait à noircir un côté du jeton de transport pour affirmer son soutien à la démocratie.

Les pays sous surveillance



CORÉE DU SUD

Le pays le plus connecté au monde n'est pas épargné par la surveillance du Net

Près de 90% des foyers sud-coréens ont un accès au web via la meilleure infrastructure du réseau au monde. Cependant, soucieux d'assurer le maintien de l'ordre en période d'agitation sociale, le gouvernement tente de renforcer la surveillance. Il emploie des moyens parfois disproportionnés et un arsenal législatif liberticide qui incitent les net-citoyens à l'autocensure. Tout cela au nom de la lutte contre la diffusion de "fausses informations".

Les nouveaux médias ont une influence considérable sur la société, la culture et la politique. Des blogueurs très indépendants sont suivis chaque jour par des centaines de milliers de personnes et les forums de discussion bourdonnent d'activité. Le journal en ligne ohmynews.com publie des articles rédigés par de simples net-citoyens. Il est réputé pour avoir influencé des élections et a été pris en grippe par le gouvernement conservateur qui tente de faire taire ses critiques.

LE CONTRÔLE DU NET EN RÉACTION À L'AGITATION SOCIALE ET À LA CRITIQUE DES AUTORITÉS

Le président Lee Myung-bak a clairement évoqué, en juin 2008, sa méfiance vis-à-vis de la Toile : "Si la confiance n'est pas garantie, la force d'Internet peut empoisonner au lieu de guérir." Le gouvernement tentait alors de faire face à la vague de manifestations liées au scandale de la viande bovine importée des Etats-Unis. Des manifestations provoquées, selon elles, par les internautes, via le célèbre forum de discussion Agora, devenu la bête noire du gouvernement.

Les autorités utilisent la criminalisation de la diffamation contre leurs critiques et n'hésitent pas à faire des exemples : depuis juin 2008, une dizaine d'internautes ont été brièvement arrêtés et interrogés pour avoir posté en ligne des commentaires négatifs liés à ces manifestations.

Le célèbre blogueur Minerva a appris à ses dépens que le gouvernement place la protection des marchés financiers avant la défense de la liberté d'expression. En 2007, Minerva a été arrêté pour avoir "affecté les échanges économiques au sein des marchés" ainsi que "la crédibilité de la nation", en raison des articles qu'il avait publiés sur le forum de discussion de Daum, l'un des plus importants portails du pays. Le gouvernement lui reprochait ses critiques de sa politique économique et l'annonce de la chute du won. Accusé de "diffusion de fausses informations", celui qui est surnommé "président de l'économie sur Internet" depuis sa prédiction de l'effondrement de Lehman Brothers, risquait jusqu'à cinq ans de prison et une amende de 50 millions de Won (27 000 euros). Il a été acquitté en avril 2009, mais le procureur a fait appel. Une affaire à suivre.

UN FILTRAGE SÉLECTIF

La Corée du Sud bloque une quarantaine de sites Internet qui font l'apologie du régime de Pyongyang, ainsi que des sites de paris en ligne ou incitant au suicide. En vertu de la loi sur la sécurité nationale, tout individu qui soutient publiquement la Corée du Nord peut être accusé d'activité "anti-étatique" et risque jusqu'à sept ans de prison. Cette loi s'applique aussi bien aux médias traditionnels qu'aux médias en ligne.

Les blocages sont appliqués par les fournisseurs d'accès sur ordre d'une autorité administrative, la Commission coréenne des communications, qui assure également une surveillance du web.





CORÉE DU SUD

Le pays le plus connecté au monde n'est pas épargné par la surveillance du Net

DES LOIS TROP SÉVÈRES

L'article 47 du Code des télécommunications rend illégale la "diffusion de fausses informations avec l'intention de nuire à l'intérêt public". Tout contrevenant risque jusqu'à cinq ans de prison.

La loi électorale a été modifiée en 2004 pour interdire la diffusion par Internet de propos diffamants envers des politiciens en campagne électorale. Le code pénal, et notamment les provisions contre l'insulte et la diffamation, même pour des propos avérés, est aussi utilisé contre les internautes (article 307).

L'article 44-7 de la Loi sur la promotion de l'utilisation des réseaux d'information et de communication et la protection de l'information interdit l'échange de communications électroniques qui compromettent la sécurité nationale ou se révèlent diffamatoires, même si le contenu est vrai.

L'ANONYMAT COMPROMIS

L'article 44-5 de cette même loi impose aux internautes de s'enregistrer sous leurs véritables noms et de donner leur numéro de carte d'identité lorsqu'ils participent à des portails de plus de 100 000 membres. En revanche, seul le pseudonyme des usagers apparaît en ligne. YouTube a refusé d'appliquer cette mesure. Dès lors, depuis avril 2008, les utilisateurs de YouTube qui déclarent qu'ils sont basés en Corée ne peuvent pas télécharger leurs vidéos sur le site.

Depuis février 2009, l'un des principaux portails Internet du pays, Nate, demande aux internautes d'afficher leur véritable nom pour pouvoir laisser des commentaires.

Malgré les pressions constantes du gouvernement, les net-citoyens sud-coréens sont très actifs et prêts à se mobiliser en ligne via les forums et les sites de discussion. En s'obstinant dans cette politique de surveillance excessive, le gouvernement prend le risque de s'aliéner une partie de la population, mais aussi des investisseurs potentiels. Les règles drastiques d'enregistrement et de surveillance des internautes sont considérées par des sites internationaux tels que YouTube, Facebook et Twitter comme un handicap pour pénétrer le marché sud-coréen.

EMIRATS ARABES UNIS

Un pays à deux facettes : leader technologique et censeur zélé du Web

Alors que les Emirats arabes unis connaissent le taux de pénétration Internet le plus élevé du monde arabe, les autorités ont mis en place un filtrage important concernant des sujets sensibles, accompagné d'une législation répressive. Les net-citoyens ont de plus en plus recours à des proxies pour accéder aux milliers de sites interdits.

FAVORISER L'ACCÈS À INTERNET

Les Emirats arabes unis assurent un rôle de leader technologique dans le monde arabe, notamment grâce à l'existence de Dubai Media City et Dubai Internet City, des zones libres où se sont installées de grandes sociétés du secteur des médias et de l'informatique. Les autorités ont décidé, en mars 2009, de faire figurer le nom de domaine du pays en arabe afin de développer l'usage de la langue sur Internet. Elles ont prévu d'investir plusieurs milliards de dollars pour développer les infrastructures et l'accès à Internet dans les administrations et les écoles en particulier.

Plus de 50 % de la population des Emirats est connectée à Internet. Une communauté très active de net-citoyens a vu le jour. Les blogueurs abordent des problématiques d'intérêt général mais sont souvent poussés à l'autocensure. Certains traitent pourtant de sujets sensibles, quitte à en subir les conséquences. Le propriétaire du forum majan.net et l'un de ses collègues ont passé plusieurs semaines en prison fin 2007 pour avoir couvert une affaire de corruption dans le milieu médical. Le procureur a finalement annulé, en 2008, les poursuites en diffamation.

UNE POLITIQUE EXTENSIVE DE FILTRAGE

Si les autorités favorisent l'accès de leurs citoyens au Net, elle tiennent à les y « guider ». Sous couvert de lutter contre la pornographie en ligne, plusieurs milliers de sites Internet sans rapport aucun avec ce sujet ont disparu de la Toile (exemple de sites bloqués : <http://www.emarati.katib.org/node/52>). Parmi les sujets tabous : les positions politiques alternatives, les visions non orthodoxes de l'islam, les critiques de la société, et notamment de la famille royale. L'économie reste un sujet très sensible : le blog de Mujarad Ensan (www.mujarad-ensan.maktooblog.com) a été bloqué après avoir évoqué les répercussions de la crise économique sur le Royaume. Enfin, les sites qui fournissent des contenus jugés « obscènes » ou des outils de contournement de la censure ne sont pas non plus accessibles. La dénonciation des violations des droits de l'homme dans le pays est aussi visée par les censeurs : le site UAE Torture est, par exemple, interdit.

Cinq cents mots clés seraient bloqués par les autorités. Les blocages de sites sont décidés par l'autorité de régulation des télécommunications TRA - en coordination avec le ministère de la Communication - et appliqués par les deux fournisseurs d'accès du pays, Etisalat et Du. Ils utilisent le logiciel Smartfilter, un produit de la société Secure Computing, rachetée en 2008 par l'entreprise américaine McAfee.

La censure qui touche les réseaux sociaux, les sites participatifs et les plateformes de blogs, est appliquée de manière irrégulière. Les forums sont filtrés en fonction des thèmes abordés par les internautes. Seulement quelques pages ou posts deviennent inaccessibles. Le forum uaehwar.net, très populaire, a récemment été bloqué dans son intégralité. YouTube est partiellement bloqué. Une campagne, lancée en 2009 par le chef de la police de Dubaï, et destinée à en bloquer l'accès complet, a échoué.

Plusieurs centaines de cafés Internet existent à ce jour dans le pays. Ils ne constituent pourtant pas le point d'accès principal de la population, qui consulte le Web depuis son domicile ou son lieu de travail. Des nouvelles règles imposent aux utilisateurs de montrer une pièce d'identité et d'enregistrer leurs données personnelles, mais elles ne seraient pas appliquées.





EMIRATS ARABES UNIS

Un pays à deux facettes : leader technologique et censeur zélé du Web

Les téléphones portables sont aussi soumis au filtrage. Dernière victime en date : le Blackberry, dont l'accès Internet est filtré depuis décembre 2009. Les autorités ont tenté d'installer des logiciels espions sur ces smartphones en juillet 2009. Elles ont finalement été contraintes de faire marche arrière face au mécontentement des utilisateurs.

CYBERLÉGISLATION ET CYBERPOLICE

Depuis décembre 2008, une cyberpolice se charge de surveiller le Web et de garder un œil sur ses utilisateurs. Elle a traité plus de 200 cas en 2009, principalement liés au cybercrime et au hacking si l'on en croit les autorités.

A la surveillance croissante viennent s'ajouter des dispositions légales liberticides. En vertu de l'articles de la loi sur la cybercriminalité de 2006, un internaute peut être emprisonné pour "opposition à l'islam", "insulte à toute religion reconnue par l'Etat" ou "transgression des valeurs et des principes familiaux".

Autre victime des censeurs : le site Hetta.com fait l'objet d'un véritable harcèlement judiciaire. Son rédacteur en chef Ahmed Mohammed bin Gharib a été condamné à une amende de 20 000 dirhams (environ 4000 euros) pour "diffamation", "insulte" et "humiliation" envers Abu Dhabi Media Company, un média contrôlé par l'Etat. Cette condamnation fait suite à la publication d'un article, en mai 2009, dans lequel les journalistes dénonçaient des pratiques de "corruption administrative" et de "détournement de fonds" au sein de la compagnie. Le procès en appel a confirmé ces peines le 13 janvier dernier. Ahmed Mohammed bin Gharib s'est pourvu en cassation.

DÉVELOPPEMENT DE LA CYBERCENSURE ET DES INITIATIVES DE CONTOURNEMENT

Alors que, d'après un sondage publié par le journal Khaleej Times, 95,5% des personnes interrogées sont contre le système actuel de filtrage, ce dernier s'est renforcé ces derniers mois, selon l'OpenNet Initiative. Dubai Internet City et Dubai Media City, jusqu'ici épargnées par la censure, sont désormais touchées par le filtrage, malgré les promesses faites aux investisseurs. Mais les net-citoyens ne se laissent pas décourager : ils sont de plus en plus nombreux à savoir comment contourner la censure et à passer à l'acte.

ÉRYTHRÉE

Coupée du monde

Une dictature brutale, coupée du monde extérieur et de l'univers digital, tente de tenir sa population à l'écart du Web, en employant diverses tactiques : barrières techniques et tentatives d'intimidation des usagers. En cas de troubles, elle n'hésite pas à bloquer l'accès à Internet.

DÉVELOPPEMENT TRÈS CONTRÔLÉ D'INTERNET

Le pays, dirigé d'une main de fer par le président Issaias Afeworki, est politiquement et virtuellement coupé du monde. La presse indépendante a été rayée de la carte en 2001. Les médias publics ne font que relayer l'idéologie ultranationaliste du régime. Internet ne fait pas exception : les deux sites officiels, Shabait.com et Shaebia.com, appartenant respectivement au ministère de l'Information et au parti unique, le Front populaire pour la démocratie et la justice (PFDJ), diffusent uniquement la propagande des autorités.

Le régime se montre réticent face au développement d'Internet. Son potentiel de diffusion d'informations indépendantes lui fait peur. La population risquerait de bénéficier d'un accès trop important au monde extérieur et à l'opposition basée à l'étranger. Le taux de pénétration, dans le dernier pays africain à se connecter au Net, en 2000, tourne autour de 3 %. Autant dire que la quasi-totalité de la population est exclue de l'ère digitale. Le gouvernement a choisi de ne pas augmenter la vitesse de la bande passante. Un obstacle technique important pour la connexion.

Ces dernières années, le gouvernement a mené dans les médias traditionnels – qu'il contrôle totalement – une campagne de dénigrement d'Internet. Le ministre de l'Information a envoyé ses hommes de main participer à des émissions de télévision pour y accuser Internet d'être dédié à la pornographie et à la guerre médiatique, de remettre en cause les valeurs culturelles du pays et de poser des problèmes de sécurité.

SUVEILLANCE, BLOCAGES ET COUPURES D'ACCÈS

Les quatre fournisseurs d'accès que compte le pays ont obtenu une licence du ministère de l'Information. Ils doivent tous utiliser les infrastructures d'EriTel, qui leur loue sa bande passante et travaille en coopération directe avec les ministères de l'Information et du Développement national. Dès lors, la surveillance du Réseau est aisée. Quand le régime se sent menacé, en périodes de troubles ou d'événement international le concernant, l'entreprise de télécommunications Eritel, à qui appartient l'infrastructure du réseau, n'hésite pas, sur ordre des autorités, à interrompre toute connexion à Internet.

Si le gouvernement n'a pas mis en place de filtrage automatique d'Internet, il n'hésite pas en revanche à ordonner le blocage de plusieurs sites de la diaspora, critiques à l'égard du gouvernement. L'accès à ces sites est bloqué par deux des fournisseurs d'accès, Erson et Ewan, tout comme les sites à caractère pornographique, ou bien YouTube. Ce dernier prendrait trop de bande passante, et les deux FAI préféreraient l'allouer de manière plus efficace, et ne pas entrer en conflit avec le gouvernement. Skype serait en revanche accessible. Parfois la surveillance et l'autocensure suffisent. Les deux autres fournisseurs d'accès, Eritel et Tifanus ne bloquent pas les sites de l'opposition tout en sachant que l'immense majorité des internautes n'oseraient jamais les consulter ouvertement par peur d'être arrêtés et emprisonnés.

Les rares net-citoyens et webmasters qui ont le courage de créer ou de collaborer à un site indépendant font l'objet de menaces et sont étroitement surveillés.

Les pays sous surveillance



ÉRYTHRÉE

Coupée du monde

La quarantaine de cafés Internet, en service principalement à Asmara, la capitale, et dans deux ou trois autres villes du pays, constituent la principale source d'accès au Net, l'usage domestique étant très coûteux et quasi nul. Ces cafés sont soumis à une forte surveillance qui s'accroît en périodes de troubles ou lorsque des informations compromettantes pour le régime circulent à l'étranger. Ce fut notamment le cas lorsque les révélations selon lesquelles le Président possède un compte bancaire en Chine ont été relayées par la diaspora.

Les pays sous surveillance



MALAISIE

Gare aux nouveaux médias

Pas de censure du réseau au programme pour le moment en Malaisie, mais les blogueurs et journalistes en ligne sont harcelés et les autorités multiplient les déclarations de méfiance vis-à-vis des nouveaux médias. La royauté reste un sujet tabou.

LA CRÉDIBILITÉ, APANAGE DES NOUVEAUX MÉDIAS

Les sites d'informations et les blogs ont fleuri comme une alternative à des médias traditionnels sous contrôle du pouvoir. Les nouveaux médias ont gagné une véritable crédibilité. Parallèlement, un journalisme en ligne de qualité, qui aborde des sujets importants, a vu le jour, sur des sites comme NutGraph, Malaysian Insider et Malaysiakini ou sur des blogs comme Articulations, Zorro Unmasked, People's Parliament et Malaysia Today.

L'opposition a très vite utilisé ces nouveaux médias, mais le gouvernement et le parti au pouvoir ont suivi. Le parti Barisan Nasional a créé une unité spéciale chargée de diffuser ses idées sur le Net. Internet a créé de nouvelles opportunités pour tous les acteurs politiques. En leur permettant d'atteindre une audience hétéroclite, elle remet en question les barrières de la censure traditionnelle. En revanche, les autorités ont multiplié les déclarations qui remettent en cause la légitimité des nouveaux médias.

DES BLOGUEURS ET SITES HARCELÉS

Le pouvoir montre une certaine exaspération vis-à-vis des blogueurs et des sites indépendants. Il cède parfois à la tentation de les poursuivre, en ayant recours aux armes légales dont il dispose. Une trentaine de lois peuvent être utilisées pour contrôler les médias et Internet. Parmi elles : la loi sur la sécurité intérieure (Internal Security Act, ISA), qui permet de maintenir un détenu en prison pendant deux ans sans jugement, la loi sur la presse et les publications de 1984, la loi sur les communications et le multimédia de 1998, et la loi sur la sédition (Sedition Act). Cette dernière punit l'incitation à la haine ou à la « désaffection » à l'égard des autorités malaisiennes ou entre "races" et classes sociales, le fait d'altérer l'ordre établi, ou de remettre en question tout droit ou privilège de la souveraineté. Toute personne inculpée risque jusqu'à 5 ans de prison et 5000 ringgits d'amende.

Le site Malaysiakini est sous le coup d'une enquête de la Commission des communications et du multimédia pour la publication de vidéos jugées choquantes par les autorités. Selon le rédacteur en chef du site, elles couvriraient simplement des événements d'intérêt général, en l'occurrence des manifestations. Malaysiakini est très populaire, avec 37 millions de pages vues chaque mois, par 1,6 million de visiteurs uniques. Le blogueur Raja Petra Kamaruddin, plus connu sous l'acronyme RPK, qui anime le site d'informations Malaysia Today, est victime d'un harcèlement judiciaire. Bête noire des autorités, dont il a dénoncé à de nombreuses reprises la corruption, il est poursuivi pour sédition après avoir sous-entendu que le Premier ministre et sa femme étaient impliqués dans un meurtre dans une affaire de trafic d'armes. Les autorités menacent désormais de lui retirer sa citoyenneté malaisienne et de lancer un mandat d'arrêt international à son encontre. En novembre 2009, le tribunal avait « suspendu » son procès en lui accordant une décharge car il ne pouvait pas être localisé. Mais les chefs d'inculpation existent toujours et il peut être arrêté à nouveau à tout moment.

Un autre blogueur, Khairul Nizam Abdul Ghani, a été accusé d'insulter la royauté et doit être jugé fin mars 2010. Technicien informatique freelance, il avait posté sur son blog adukataruna.blogspot.com des commentaires critiques vis-à-vis du sultan Iskandar Ismail de l'Etat de Johor, décédé en janvier dernier. Il risque jusqu'à un an de prison et une amende. Il a pourtant présenté des excuses et a retiré l'article incriminé de son blog. En mars 2009, huit internautes ont été poursuivis pour avoir insulté le sultan de l'Etat de Perak, touché





MALAISIE

Tentations de contrôle

par une crise politique. L'un d'eux, l'internaute Azrin Mohammed Zain, a été condamné à une amende de RM 10,000 (2000 euros) en vertu de la loi sur les communications et le multimedia de 1998. Les sept autres sont en attente de leur jugement.

L'avocat P. Uthayakumar, membre de la Force d'action pour les droits des Hindous (HINDRAF), détenu depuis décembre 2007 au nom de la loi sur la sécurité intérieure, a été libéré en mai 2009. Les autorités lui reprochaient d'avoir publié sur son site Internet (<http://www.policewatchmalaysia.com>), une lettre au Premier ministre britannique, Gordon Brown, lui demandant de soutenir l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU, condamnant les "atrocités et les "persécutions" perpétrées par le gouvernement malaisien à l'encontre de la minorité hindoue et de renvoyer l'affaire devant la Cour pénale internationale.

PAS DE CENSURE AU PROGRAMME ?

La proposition du ministre de la Culture et de la Communication d'instaurer un filtrage du Web a été rejetée par le gouvernement en août 2009 après des manifestations dénonçant cette initiative. Le ministre prenait pour exemple le logiciel de filtrage « Green Dam » des Chinois. Et comme excuse le besoin de « maintenir l'harmonie raciale dans une nation multiculturelle ».

Les autorités ont réitéré ces derniers mois la promesse faite en 1996, lors du lancement du Multimedia Super Corridor, une zone spéciale économique et technologique, de ne pas censurer Internet. Elles l'ont rappelé dans une lettre adressée à Reporters sans frontières en juin 2009, en expliquant que la censure ne fonctionnait pas. Mais tout en alertant les citoyens des « activités en ligne immorales » et en leur conseillant de se laisser « guider par leurs valeurs culturelles et morales » dans le cyberspace.

RUSSIA

Tentations de contrôle

Suite à la reprise en main des médias audiovisuels par le Kremlin au début de l'ère Poutine, Internet est devenu l'espace de discussion et d'échanges d'informations le plus libre du pays. Mais son indépendance est menacée par des arrestations et poursuites de blogueurs et des blocages de sites indépendants qualifiés d'« extrémistes ». Le Web est aussi devenu un champ d'action de premier plan pour la propagande du pouvoir et risque de devenir un outil de contrôle politique.

L'accès au Web s'est beaucoup développé ces dernières années avec le soutien du gouvernement. Le projet de création d'une Silicon Valley russe a été lancé par le décret du 31 décembre 2009 du président Dmitri Medvedev. Ce plan révèle les ambitions technologiques du pays.

Internet est régulé par le Service fédéral pour la supervision des communications, dont le directeur est nommé par le Premier ministre. Le gouvernement s'est donné dès le départ les moyens d'assurer la surveillance de la Toile. En 2000, tous les fournisseurs d'accès ont été contraints d'installer le logiciel « Sorm 2 », soit « Système rapide d'enquête » en russe. Il permet à la police et au FSB d'avoir accès à la navigation des usagers et au trafic d'e-mails. Le gouvernement a été autorisé par le législateur, en 2007, à intercepter les données du web sans autorisation judiciaire préalable. Des réseaux sociaux comme Vkontakte et la plateforme de blogs Livejournal ont été rachetés par des oligarques proches du pouvoir.

DES SITES « GÊNANTS » BLOQUÉS, POURSUIVIS OU HACKÉS

Internet n'est pas soumis à un système de filtrage systématique, mais des sites indépendants et proches de l'opposition ont été rendus inaccessibles ces derniers mois. En 2008, le site Kompromat.ru avait été bloqué par plusieurs fournisseurs d'accès avant l'élection présidentielle, puis débloqué. En décembre 2009, les sites de Garry Kasparov, Kasparov.ru, Rusolidarnost.ru et Nazbol.ru, le site du Parti national bolchevique, ont été bloqués pour les usagers du fournisseur d'accès Yota. Yota a nié les faits, prétextant des problèmes techniques. Les sites ont finalement été débloqués. La direction de l'opérateur Skartel, à qui appartient Yota, a reconnu que cette société bloque des sites classés comme « extrémistes » par le ministère de la Justice. La liste des contenus « extrémistes » publiée par le procureur général comprend près de 500 termes et ne cesse de s'étendre, sous la vigilance des « centres E » chargés de lutter contre ce phénomène. L'article 282 du code criminel définit en effet l'« extrémisme » comme la xénophobie et l'incitation à la haine via un groupe social. C'est la raison évoquée pour fermer le site ingushetiya.ru, l'unique portail d'informations en langue ingouche. Le site www.ingushetiya.org a alors été créé. Dans le même cadre, en février 2010, la police russe a ouvert une enquête sur le portail Grani.ru, une plateforme pour journalistes indépendants et militants des droits de l'homme. Même traitement pour kompromat.ru et le journal en ligne The Moscow Post, qui avaient rapporté une violente dispute entre des hauts responsables de la police en état d'ébriété.

Souvent, un coup de fil des autorités suffit pour obtenir la suppression de contenus ou le blocage d'un site. Aleksandr Ovchinnikov directeur de l'hébergeur Masterhost, a reconnu l'existence de cette pratique.

Les cyber-attaques sont monnaie courante. En janvier 2010, le site Ingushetiya.org a été victime de hackers juste après avoir publié la dernière interview donnée par Natalia Estemirova, la militante des droits de l'homme assassinée en juillet 2009. Même chose pour le site du magazine tchéchène Dosh, quelques jours à peine après avoir reçu le Prix Reporters sans frontières en décembre 2009. Quant au site de Novaya Gazeta, il a été rendu inaccessible pendant plus d'une semaine à la fin janvier suite à une cyber-attaque « très organisée et puissante ».



PROPAGANDE ET INTIMIDATIONS

Vladimir Poutine a déclaré en janvier 2010 que « sur Internet, 50 % du contenu est pornographique. Pourquoi devrait-on faire référence à Internet ? ». Il niait les accusations de falsifications des élections régionales d'octobre 2010, des accusations relayées par Internet. Pourtant la présence du gouvernement sur la Toile est massive. Il occupe le terrain. Un des blogueurs vedettes de RuNet, la version russe d'Internet, n'est autre que le président Dmitri Medvedev. En mars 2008, les autorités locales ingouches ont créé un site Internet à l'adresse presque identique au site d'informations Ingushetiyaru.org, afin de donner une différente version des informations qu'il délivrait.

Par ailleurs, les supporters du gouvernement sont prompts à réagir aux commentaires critiques en ligne. Ces derniers sont alors « noyés » parmi les commentaires positifs. Les plus virulents se sont organisés en un groupe dénommé « la Brigade », dont certains blogueurs seraient rémunérés. Ils infiltrent notamment les forums de discussion et tiennent parfois un discours très dur, n'hésitant pas à recourir aux insultes et aux menaces. En juin 2009, l'économiste Evgueni Gontmakher a révélé dans The Moscow Times qu'il avait été victime « d'attaques massives » de blogueurs à la solde du gouvernement après avoir critiqué le directeur adjoint de l'administration présidentielle, Vladislav Surkov. Selon lui : « La machine de propagande russe moderne pénètre pratiquement chaque grand média et se répand même dans la blogosphère. »

MULTIPLICATION DES POURSUITES CONTRE LES BLOGUEURS

En juillet 2008, le blogueur Savva Terentyev a été poursuivi pour « dénigrement de la dignité humaine d'un groupe social » (en l'occurrence la police) et condamné à un an de mise à l'épreuve. Irek Murtazin a écopé de 21 mois de prison pour diffamation et incitation à la haine pour avoir posté un message laissant entendre que le chef de l'exécutif tatar de l'époque, Mintimer Shaimiev, était décédé. Il a fait appel devant la Cour suprême russe.

Le blogueur Dimitri Soloviev a fait l'objet d'une enquête pour avoir « incité à la haine contre la police et le FSB ». Les poursuites ont été abandonnées en janvier 2010 après deux ans d'instruction. Le ministère de l'Intérieur de la République de Khakassie (sud-ouest de la Sibérie) a abandonné, le 1^{er} septembre 2009, les poursuites judiciaires à l'encontre du rédacteur en chef du site Novy Focus, Mikhail Afanassiev, accusé de répandre des "fausses rumeurs". Il avait publié des informations sur l'explosion mortelle d'une turbine de la centrale électrique de Saïano-Chouchenskaïa, causant la mort de 73 employés et avait relayé des critiques sur la manière dont les autorités avaient géré cette tragédie.

En décembre 2009, le blogueur Ivan Peregorodiev a été arrêté et inculpé de « diffusion de fausses informations liées à un acte de terrorisme » pour avoir discuté sur son blog de rumeurs selon lesquelles les victimes de la grippe A / H1N1 étaient en réalité mortes de la peste. Le blogueur Dmitri Kirilin, quant à lui, est poursuivi pour appel "au renversement de l'ordre politique existant" et pour s'être exprimé de façon irrespectueuse envers les structures du pouvoir, et notamment envers le Premier ministre Vladimir Poutine.



RUSSIE

Tentations de contrôle

Aleksei Dymovsky, un policier ayant dénoncé, dans un message vidéo diffusé sur Internet, la corruption de la police, fait l'objet d'une enquête criminelle pour « abus de pouvoir et escroquerie » selon une information du Parquet russe, en décembre 2009. Il risque jusqu'à six ans de prison.

Le créateur de Vkontakte, l'un des réseaux sociaux les plus populaires du pays, Vadim Charushev, a, lui, été interné de force dans un hôpital psychiatrique en mars 2009.

UN JOURNALISTE EN LIGNE TUÉ

Magomed Yevloyev, l'un des créateurs et propriétaire du site ingouche d'informations <http://ingushetiyaru.org> a été tué, en août 2008, alors qu'il se trouvait entre les mains d'agents du ministère de l'Intérieur. Le journaliste avait été interpellé, à l'aéroport de Nazran, à la descente d'un avion qui transportait également le président de la République d'Ingouchie d'alors, Murat Zyazikov. Quelques heures plus tard, Magomed Yevloyev, blessé d'une balle à la tête, a été admis à l'hôpital où il est décédé pendant son opération. Cet assassinat demeure impuni.

UNE BLOGOSPHÈRE DYNAMIQUE

En novembre 2009, les blogueurs Oleg Kozyrev et Viktor Korb ont lancé un « syndicat des blogueurs » afin de protéger les droits et la liberté des net-citoyens. Ils ont notamment lancé des campagnes en faveur des blogueurs emprisonnés ou poursuivis.

Internet vient parfois combler le vide laissé par les médias traditionnels. En 2008, un reportage sur la démolition des immeubles historiques de Moscou, et le déplacement de résidents afin de construire des bureaux et centres d'affaires, a été partiellement censuré par les autorités, et a connu une diffusion confidentielle sur la chaîne NTV. La vidéo a en revanche été postée sur RuTube, un clone de YouTube, et a connu un vrai succès, avec plus de 200 000 consultations en quelques jours.

Internet est aussi un espace de mobilisation politique. Selon Roman Dobrokhotoy, leader du mouvement des jeunes démocrates russes « My » (Nous), un parti d'opposition, toutes ses activités sont menées sur Internet via un groupe Google. Il est plus facile de mobiliser les gens en ligne que dans la rue.

Internet est devenu un espace de dénonciation de la corruption des autorités. Marina Litvinovitch, l'une des leaders du Front civique uni, un parti de l'opposition, a publié sur son blog un post dénonçant l'impunité dont a bénéficié la fille d'une fonctionnaire de la région d'Irkoutsk. Elle était responsable d'un accident de voiture mortel en décembre 2009, mais avait été traitée comme un simple témoin dans l'affaire. Marina Litvinovitch a lancé un appel à d'autres blogueurs pour qu'ils fassent circuler l'information, en faisant un lien vers son article ou en le repostant. De nombreux internautes ont joué le jeu. Cette initiative a eu le mérite d'attirer l'attention du public sur cette tragédie, et la blogueuse estime que les tribunaux ne pourront plus traiter cette affaire à la légère.

Pour le moment, l'impact de ces mobilisations en ligne et l'influence des blogs et des nouveaux médias sur la société russe demeurent relativement limités. L'attitude des autorités dans les mois à venir dira si les actes de censure, d'intimidations et d'arrestations sont révélateurs ou non d'une volonté de reprise en main des nouveaux médias. L'instauration d'une censure d'Internet en Russie serait d'autant plus dommageable qu'elle se répercuterait dans la région, avec des conséquences négatives sur la liberté d'information dans le Caucase et en Asie centrale, où les net-citoyens censurés chez eux ont parfois accès à l'Internet russe.



SRI LANKA

Le prétexte de la guerre

Au lendemain de la victoire militaire contre les Tigres tamouls et de l'élections présidentielle tenue dans un contexte de propagande et d'intimidations, le Sri Lanka se réveille avec un gouvernement visiblement décidé à renforcer le contrôle de l'information sur Internet.

Malgré la fin de la sanglante guerre civile qui a marqué le pays depuis des décennies, la répression des voix dissidentes a continué. Avec le risque qu'elle ne devienne chose courante.

Des sites d'informations indépendants bloqués à quelques heures des résultats du scrutin présidentiel. Alors que jusqu'ici, le blocage se limitait principalement aux sites favorables aux Tigres tamouls, les sites indépendants Lankaenews, Lankanewsweb, Infolanka et Sri Lanka Guardian ont été rendus inaccessibles dans l'île par le principal fournisseur d'accès public, Sri Lanka Telecom (SLT), le 26 février 2010. La libre circulation de l'information lors d'élections est pourtant l'une des rares garanties contre des fraudes massives. Cette censure a traduit la nervosité et les tentatives de manipulation du gouvernement. Les bureaux de Lankaenews ont été encerclés par la police et son directeur menacé de mort à la fin du mois de janvier. Le site du journal avait déjà été temporairement bloqué en juillet 2009 après avoir couvert des incidents qui se sont produits dans les camps de civils déplacés au cours des offensives militaires.

UN JOURNALISTE EN LIGNE DISPARU ET DES NET-CITOYENS MENACÉS

L'analyste politique et caricaturiste Prageeth Eknaligoda, journaliste pour le site d'informations Lankaenews, est porté disparu depuis le 24 janvier au soir. Il avait affirmé à un ami proche qu'il avait l'impression d'être suivi depuis quelques jours. L'un de ses collègues, joint par Reporters sans frontières, a confirmé qu'il était menacé en raison de ses analyses politiques. Juste avant les élections, il avait marqué sa préférence pour le candidat de l'opposition, le général Fonseka.

Les journalistes sri-lankais se souviennent de l'expérience traumatisante du site TamilNet, dont le directeur avait été enlevé puis assassiné à Colombo en 2005. Le site avait ensuite été bloqué. Les meurtriers courent toujours.

VIGILANCE DE LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE

Le Sri Lanka sera cet été retiré temporairement de la liste des pays bénéficiaires du GSP+, un traitement qui accorde des tarifs préférentiels au sein de l'Union européenne à certains pays en voie de développement engagés dans le développement durable et la bonne gouvernance. Et ce en attente d'une amélioration de la situation des droits de l'homme et notamment de la liberté d'expression.

L'hebdomadaire Sunday Times a révélé dans son édition du 14 février que des experts chinois se rendront au Sri Lanka en mars 2010 pour conseiller les autorités sur la mise en place d'une censure d'Internet destinée à « bloquer des sites jugés offensifs ». Toujours selon le quotidien, la Commission de régulation des télécommunications introduira un projet de loi destiné à obliger les sites Internet à s'enregistrer. Des mesures de contrôle du moteur de recherche Google seraient également mises en place. Le site d'informations Lanka News Web précise, le 17 février, que le Président aurait demandé au président de la Commission de régulation d'attendre la fin des élections générales pour mettre en place un filtrage du Net. Les sites dont la fréquentation dépasse 200 000 visiteurs par jour devraient s'enregistrer auprès du ministère de l'Information.



SRI LANKA

Le prétexte de la guerre

Or le programme de développement des télécommunications est financé par la Banque mondiale, via le Fonds pour le Développement Institutionnel. La Banque mondiale a réagi rapidement, le 15 février, en expliquant que la subvention accordée ne prévoit « en aucun cas la mise en place d'un programme de censure du Net ». Et que « la Banque n'approuverait pas un tel programme ».

Les élections parlementaires du mois d'avril constitueront le prochain test pour la liberté d'expression dans le pays. La communauté internationale se doit de rester vigilante afin que le Sri Lanka ne sombre pas dans la tentation du contrôle permanent de l'information, notamment en ligne.

Les pays sous surveillance



THAÏLANDE

Crime de lèse-majesté

Les autorités contrôlent de près la circulation de l'information sur Internet sous prétexte de protéger le roi et la famille royale. Cette censure touche des milliers de pages Internet et s'est transformée en outil politique. Une dizaine d'internautes sont actuellement poursuivis pour le crime de lèse-majesté.

LE ROI, UN SUJET TABOU

Discuter du roi et de la famille royale en Thaïlande peut s'avérer dangereux. Quiconque s'y risque ne manquera pas de se retrouver sous le coup de l'accusation de lèse-majesté. L'article 112 du code pénal prévoit une peine allant de trois à quinze ans de prison contre "toute personne ayant diffamé, insulté ou menacé le roi, la reine, l'héritier présomptif ou le régent".

Internet est contrôlé et surveillé par le ministère des Technologies de l'Information et de la Communication, qui procède aux blocages des sites jugés offensants, notamment ceux qui tombent sous le coup de l'accusation de lèse-majesté. Cependant, ce crime représente selon les autorités une atteinte à la sûreté du pays, l'armée et la police sont également impliquées. Le ministre de la Défense a ordonné en janvier 2010 à toutes les unités militaires de surveiller et de contenir toute action "subversive" contre la monarchie; en ligne ou lors de manifestations politiques.

Selon le MICT, 16 944 URLs ont été bloquées en juillet 2009. Près de 11 000 concerneraient la sécurité nationale, 5 872 auraient un contenu inapproprié socialement ou culturellement et 72 affecteraient l'économie du pays. Si 71 sites d'informations proches des opposants appelés les "chemises rouges" ont été débloqués en avril 2009, le site Internet de l'organisation Freedom against censorship in Thailand (FACT) est rendu inaccessible dans le pays par certains des fournisseurs d'accès.

Les administrateurs du site YouTube continuent de bloquer ou de retirer des vidéos jugées irrespectueuses envers le roi. Le gouvernement thaïlandais a levé en août 2007 l'interdiction, vieille de quatre mois, d'accéder au portail vidéo, une fois obtenue l'assurance par YouTube que les clips offensants envers le roi n'auront plus droit de séjour.

Par ailleurs, la loi sur la cybercriminalité de 2007 accorde aux autorités le pouvoir de vérifier les informations personnelles des internautes sans contrôle judiciaire.

Enfin la délation est encouragée. Des individus surveillent bénévolement les médias et Internet et signalent tout contenu "inapproprié" au Département de la Surveillance Culturelle. Près de 1,3 million de personnes auraient déjà collaboré volontairement avec les censeurs. Les internautes peuvent signaler par téléphone tout site coupable de crime de « lèse-majesté ». Il suffit de composer le 1111, le numéro du cabinet du Premier ministre.

UNE DIZAINE D'INTERNAUTES PRIS DANS UN CERCLE JUDICIAIRE VICIEUX

Un net-citoyen est actuellement emprisonné. Le blogueur Suwicha Thakor a été condamné le 3 avril 2009 à dix ans de prison pour "crime de lèse-majesté", malgré l'absence de preuves à son encontre. Ni politique, ni militant, Suwicha Thakor dit ne jamais avoir critiqué le roi. Il a été arrêté en janvier 2009 par le Département d'enquêtes spéciales alors qu'il se trouvait chez des amis en province. L'adresse IP de son ordinateur indiquait que son domicile correspondrait à l'endroit depuis lequel des contenus jugés diffamatoires à l'égard du roi et son entourage ont été postés.



Au moins une dizaine d'internautes sont sous le coup de poursuites judiciaires en vertu du crime de lèse-majesté. Parmi eux : Jonathan Head, correspondant britannique pour la BBC en Asie du Sud-Est, Giles Ji Ungpakorn, professeur de sciences politiques et les deux blogueurs Nat Sattayapornpisut et Praya Pichai. Quant à Tasaparn Rattawongsa, médecin à l'hôpital Thon Buri, Somchets Ittiworakul, Theeranant Wipuchan, ancienne cadre du groupe UBS Securities et Katha Pajajiriyapong, employé de la compagnie de courtage KT ZMICO, ils sont tous accusés d'avoir violé la section 14 de la loi sur la cybercriminalité de 2007 pour avoir posté en ligne "des informations fausses qui menacent la sécurité nationale". Les internautes avaient expliqué la chute de la Bourse de Bangkok en octobre dernier par l'état de santé du roi Bhumibol Adulyadej, hospitalisé depuis septembre 2009.

Ces poursuites multiples sont aussi destinées à intimider d'autres internautes susceptibles de critiquer le roi et de les forcer à l'autocensure. D'autres net-citoyens ont été brièvement arrêtés ou interrogés mais il est difficile de les chiffrer exactement, car de nombreux cas ne se manifestent pas par peur de représailles. Quelques cas de Thaïlandais basés à l'étranger, et harcelés pour avoir évoqué la royauté en ligne, ont été signalés à Reporters sans frontières.

L'AUTOCENSURE SUR LA SANTÉ DU ROI

Le roi Bhumibol Adulyadej est révééré par la population, il est considéré comme le garant de l'unité d'un pays habitué aux changements de gouvernements. Il a lui-même déclaré le 5 décembre 2005, à l'occasion de son anniversaire : "En réalité, je ne suis pas au-dessus de la critique...Car si vous dites que le roi ne peut être critiqué, cela veut dire que le roi n'est pas un homme."

De graves inquiétudes pèsent sur l'état de santé du roi. La presse n'évoque pratiquement pas le sujet et s'autocensure, par peur d'être taxée de lèse-majesté, mais tout le monde y pense. The Economist avait été interdit dans le pays en janvier 2009 suite à la publication d'un article critiquant le fait que le recours à la lèse-majesté permet d'occulter un débat important sur la succession du roi et l'avenir politique du pays.

La lèse-majesté apparaît comme une loi anachronique. La Thaïlande est l'un des derniers pays au monde à l'appliquer. Cependant, elle est plus que jamais au goût du jour car elle a été instrumentalisée par le pouvoir exécutif afin de réprimer les voix politiques discordantes. Les différents gouvernements, dont celui de Vejjajiva, ont accentué le filtrage d'Internet depuis le coup d'Etat de 2006. Ils ont eu de plus en plus souvent recours à l'accusation de lèse-majesté contre leurs critiques.

La majorité de la population ne conteste pas cette loi. Par contre, sur le plan international, les autorités sont sur la défensive. Une "campagne pour éduquer les étrangers au crime de lèse-majesté" a été lancée en janvier 2009. La communauté internationale doit continuer à faire pression sur un pays qui souhaite conserver l'image positive que l'industrie du tourisme cultive.

Le gouvernement thaï a annoncé, en janvier 2010, qu'il allait mettre en place un comité qui examinerait les accusations de lèse-majesté pour éviter des "abus". Si des améliorations ne se produisent pas rapidement, la Thaïlande risque fort de basculer de la catégorie "pays sous surveillance" vers celle d'"ennemi d'Internet".



TURQUIE

Censure au nom du fondateur de la République

Atatürk, l'armée, la question des minorités (kurde, arménienne, etc.) et la dignité de la nation : autant de sujets tabous en Turquie. Plusieurs milliers de sites sont bloqués, dont le célèbre YouTube, suscitant des protestations. Les blogueurs et internautes qui s'expriment librement sur ces sujets s'exposent à des représailles.

DES MILLIERS DE SITES BLOQUÉS

Environ 3 700 sites seraient actuellement bloqués en Turquie, certains pour des « raisons arbitraires et politiques » selon l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) (lien). Parmi eux, de nombreux sites étrangers, des sites d'informations traitant de la minorité kurde, des sites communautaires gay.

Le cas de censure en ligne le plus médiatisé est sans conteste le blocage de YouTube, à nouveau inaccessible depuis mai 2008, en raison de vidéos jugées offensantes à l'égard du fondateur de la République et de la nation turque. YouTube avait pourtant retiré une partie de ces vidéos. Entre mars 2007 et juin 2008, des tribunaux avaient rendu dix-sept ordonnances de blocage à l'encontre du site. Une plainte a été déposée à ce sujet devant la Cour européenne des droits de l'homme par l'INETD, l'Association des technologies Internet basée à Ankara, pour violation de la liberté d'expression. Myspace.com a également été bloqué en septembre 2009 pour « violation de la propriété intellectuelle » puis débloqué le mois suivant.

UNE CENSURE PERMISE PAR LE LÉGISLATEUR ?

La loi 5651 sur Internet permet ce blocage de masse. L'OSCE a donc appelé la Turquie à mettre en place des réformes pour démontrer son engagement en faveur de la liberté d'expression. L'article 8 de cette loi autorise le blocage de l'accès à certains sites s'il existe seulement des « soupçons suffisants » de l'existence d'un des huit délits suivants : incitation au suicide, exploitation sexuelle et abus d'enfants, facilitation de l'usage de drogues, fourniture de substances dangereuses pour la santé, obscénité, paris en ligne, crimes commis contre Atatürk. C'est cette dernière disposition qui pose problème. Les sites hébergés en Turquie sont fermés, ceux hébergés à l'étranger sont filtrés et bloqués par les fournisseurs d'accès. La délation est encouragée : il existe une hotline pour dénoncer les contenus interdits et les activités illégales en ligne. Plus de 80 000 appels ont été enregistrés en mai 2009. Contre 25 000 en octobre 2008.

Les sites sont bloqués à la suite de décisions judiciaires ou par ordre administratif de la Haute Instance des Télécommunications. La décision administrative a un caractère arbitraire, et empêche un procès équitable. Cette entité, créée en 2005 et destinée à centraliser la surveillance et l'interception des communications, dont Internet, n'a pas publié depuis mai 2009 la liste des sites bloqués, dans un manque de transparence inquiétant.

Selon l'OSCE, plus de 80 % des blocages observés en mai 2009 sont le résultat de décisions administratives. La majorité était liée à « l'obscénité » et « l'exploitation sexuelle des enfants ». Cependant, en plus de ces blocages de sites, 158 contenus « illégaux » liés à Atatürk auraient été enlevés à la demande de la Haute Instance des Télécommunications. Des individus qui estiment que leurs droits ont été violés peuvent en effet demander au site ou à son hébergeur de retirer le contenu incriminé, en vertu de l'article 9 de ce texte.

Surtout, près de 200 décisions de justice répertoriées en 2009 et ordonnant le blocage de sites se situent hors du champ d'application de la loi 5651. Les blocages en question sont donc injustifiés. Par exemple, le site indépendant d'informations istanbul.indymedia.org a été suspendu pour « insulte à l'identité turque », un crime qui tombe sous le coup du code pénal et non de la loi 5651. Autres chefs d'inculpation utilisés :



TURQUIE

Censure au nom du fondateur de la République

“diffusion de propagande terroriste” (en vertu de la loi anti-terroriste) ; et appels à la haine (en vertu de l'article 216 du Code pénal turc). Des sites ont également été rendus inaccessibles à la suite de plaintes en diffamation.

Par ailleurs, la loi n'oblige pas les autorités à informer les accusés des décisions rendues et les sites découvrent souvent par eux-mêmes qu'ils sont bloqués. Plutôt que de contester légalement les décisions de blocages, ce qui reste rare, certains sites changent de noms de domaine pour contourner la censure. Par exemple, le site du quotidien *Gündem* est bloqué depuis mars 2008 mais son nouveau site www.gundem-online.net est accessible.

Surtout, la censure est facilement contournée via des serveurs proxy ou des VPN. Et les sites bloqués sont souvent accessibles sur les Blackberry et les iPhone.

DES NET-CITOYENS "INQUIÉTÉS" POUR LEURS PRISES DE POSITION

Trois journalistes en ligne de la province d'Adiyaman (sud-est du pays) ont été condamnés par contumace, le 2 mars 2010, à des peines de prison. Le journaliste Hacı Bogatekin, rédacteur en chef du site gergerfirat.net, a été condamné à cinq ans de prison, et à la privation de ses droits civiques, pour diffamation envers Sadullah Ovacikli, un procureur local. Son fils, Özgür Bogatekin, propriétaire du journal en ligne gergerfirat.net, a été condamné à un an et deux mois d'emprisonnement sous prétexte d'être intervenu lorsque deux policiers agressaient une personne dans la rue. Cumali Badur, responsable du même site gergerim.com a écopé de 1.500 euros d'amende. Une chronique publiée sur ce site en janvier 2008 avait évoqué la sympathie du procureur Ovacikli envers Fethullah Gülen, leader de la communauté religieuse. Les trois journalistes ont fait appel et ne sont pas actuellement emprisonnés.

Baris Yarkadas, journaliste en ligne du journal *Gerçek Gündem* (Agenda Réel) risque 5 ans et 4 mois de prison en vertu de l'article 299 alinéa 2 du Code pénal. Son procès qui a débuté le 3 mars 2010 se poursuivra le 9 juin prochain. Il est accusé par l'administration présidentielle d'"insulte au président de la République", pour n'avoir pas retiré du site du journal un article posté par un internaute. Le journaliste est sous le coup de multiples procédures judiciaires. Le 21 juin 2010, il doit également comparaître devant la même cour, accusé cette fois-ci d'"offense à la personne" par Nur Birgen, présidente de la section d'expertise de la médecine légale. Il avait évoqué dans un article les violations des droits de l'homme qu'elle aurait commises, des accusations relayées par plusieurs ONG.

Deux responsables d'un site pro-kurde risquent 10 ans de prison. Le propriétaire et le directeur du site gunesincocuklari.com (Günesin Cocuklari, les Enfants du Soleil), Ali Baris Kurt et Mehmet Nuri Kökçüoğlu, sont accusés d'avoir "sapé la confiance du peuple dans les forces armées", "incité à la haine et à l'hostilité raciale" et "fait l'éloge d'un crime" pour avoir publié en 2006 un texte intitulé "Le Service militaire, c'est assassiner".

Après 10 mois de détention préventive, Aylin Duruoğlu, la directrice du site *Vatan* (gazetevatan.com) et Mehmet Yesiltepe, employé de la revue *Devrimci Hareket* ("Mouvement révolutionnaire") ont bénéficié d'une libération conditionnelle. Ils restent accusés d'être membres de la cellule armée "Quartier Général Révolutionnaire" ("Devrimci Karargah"). Une accusation fermement démentie par Aylin Duruoğlu.





TURQUIE

Censure au nom du fondateur de la République

Autre forme de harcèlement en ligne : le site Internet d'Agos, l'hebdomadaire créé par Hrant Dink, le journaliste turc d'origine arménienne abattu en 2007, a été piraté, en février 2010, par des admirateurs des assassins, alors même que contretemps et dysfonctionnements s'accroissent dans le procès des responsables présumés de ce crime.

La question de la censure d'Internet connaît un véritable écho au sein même de la société turque. La blogosphère a dénoncé le blocage de YouTube et la campagne de mobilisation a été suivie par les médias traditionnels, à la suite d'un article sur le sujet dans le Wall Street Journal. Des éditoriaux virulents sont parus dans les journaux turcs. L'un d'eux, publié dans le quotidien Milliyet du 17 février 2010 titrait : "Retirons (à la Turquie) le statut de capitale européenne de la culture". Un statut accordé en 2010 par l'Union européenne afin de mettre en avant le développement culturel de la Turquie.